

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

à partir du 1^{er} de chaque mois
 France et Algérie: Un an... 25 fr.
 Six mois, 14 fr.
 Étranger U.-P.): Un an... 32 fr.
 Six mois... 18 fr.

Par assaut le Vendredi
 Rédacteur en chef: Edmond THÉRY

PRIX DE CHAQUE NUMÉRO:
 France: 0 fr. 50 — Étranger: 0 fr. 60

INSERTIONS
 Ligne anglaise de 5 centimètres
 Annonces en 7 points... 2 50
 Réclames en 8 points... 4 »
 Ce tarif ne s'applique pas aux annonces
 et réclames d'émission.
 TÉLÉPHONE: Central 46-61

N° 1336. — 52^e volume (13) || Bureaux: 50, rue Sainte-Anne, Paris (2^e Arr^t) || Vendredi 12 Octobre 1917

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'Émission de l'Europe (En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique		Circulation fiduciaire	PRINCIP. CHAPITRES				Taux de l'escompte
	Or	Argent		C/cour ^s et dépôts particuliers	Portefeuille escompte	Avances s' valeurs mobilières		
FRANCE — Banque de France								
1914 23 juillet...	4.104	640	6.912	943	1.541	739		3 1/2
1917 27 septemb.	5.319	260	20.935	2.910	1.738	1.108		5
1917 4 octobre...	5.321	260	21.420	2.900	1.890	1.110		5
1917 11 octobre...	5.323	259	21.608	2.822	1.752	1.127		5
ALLEMAGNE — Banque de l'Empire								
1914 23 juillet...	1.696	418	2.364	1.180	939	63		4
1917 15 septemb.	3.005	131	11.844	6.881	13.747	13		5
1917 22 septemb.	3.005	135	12.095	7.465	14.082	11		5
1917 30 septemb.	3.005	127	12.756	11.926	19.541	12		5
ANGLETERRE — Banque d'Angleterre								
1914 23 juillet...	1.004	»	733	1.055	841	»		3
1917 20 septemb.	1.368	»	1.017	3.206	2.412	»		5
1917 30 septemb.	1.377	»	1.030	3.043	2.340	»		5
1917 3 octobre...	1.393	»	1.046	3.219	2.459	»		5
DANEMARK — Banque Nationale								
1914 31 juillet...	410	»	219	24	94	15		6
1917 30 juin...	276	4	426	100	77	20		5
1917 31 juillet...	273	4	405	137	66	18		5
1917 31 août...	272	4	402	161	58	19		5
ESPAGNE — Banque d'Espagne								
1914 10 juillet...	543	730	1.919	498	446	170		4 1/2
1917 15 septemb.	1.883	734	2.632	952	421	409		4 1/2
1917 22 septemb.	1.911	734	2.631	969	420	404		4 1/2
1917 29 septemb.	1.926	735	2.645	972	423	398		4 1/2
HOLLANDE — Banque Néerlandaise								
1914 25 juillet...	340	17	652	10	185	130		3 1/2
1917 15 septemb.	1.395	15	1.659	207	183	160		4 1/2
1917 8 septemb.	1.395	15	1.656	209	207	151		4 1/2
1917 15 septemb.	1.421	15	1.653	168	125	168		4 1/2
ITALIE — Banque d'Italie								
1914 31 juillet...	1.105	89	3.086	245	586	115		5 1/2
1917 10 août...	835	65	4.633	899	594	341		5
1917 20 août...	835	65	4.563	920	635	308		5
1917 31 août...	836	65	4.693	959	656	340		5
ROUMANIE — Banque Nationale								
1914 18 juillet...	154	1	414	14	237	47		5 1/2
1917 14 janvier...	493	0	1.485	178	210	58		5 1/2
1917 21 janvier...	493	0	1.501	209	210	58		5
1917 28 janvier...	493	0	1.514	205	211	58		5
RUSSIE — Banque de l'Etat								
1914 21 juillet...	4.270	197	4.358	698	1.049	518		5 1/2
1917 29 juillet...	3.943	336	35.542	5.167	30.088	3.973		6
1917 5 août...	3.448	331	37.078	6.170	31.929	4.070		6
1917 14 août...	3.453	331	37.668	6.457	32.328	3.994		6
SUÈDE — Banque Royale								
1914 31 juillet...	146	8	320	109	236	11		5 1/2
1917 30 juin...	284	5	652	162	290	»		5 1/2
1917 31 juillet...	286	5	619	205	327	83		5 1/2
1917 31 août...	286	4	654	202	345	112		5 1/2
SUISSE — Banque Nationale								
1914 23 juillet...	180	19	268	51	94	20		3 1/2
1917 15 septemb.	343	54	534	131	203	38		4 1/2
1917 23 septemb.	342	54	539	151	215	60		4 1/2
1917 30 septemb.	347	53	580	111	228	41		4 1/2

REVUE DES CHANGES ET CHRONIQUE MONÉTAIRE

Change de Paris sur (papier court)

	Pair	16 juillet 1914	12 sept. 1917	19 sept. 1917	26 sept. 1917	3 oct. 1917	10 oct. 1917
Londres.....	25.224	25.171	27.155	27.155	27.155	27.155	27.155
New-York.....	518.25	516 »	570 »	570 »	570 »	570 »	570 »
Espagne.....	500 »	482.75	644 »	653 »	676 »	668.50	678 »
Hollande.....	208.30	207.56	244 »	244.50	245.50	245 »	246 »
Italie.....	100 »	99.62	74.50	75 »	75 »	75 »	74 »
Pétrograd.....	266.67	263 »	82 »	99.50	99 »	99 »	90 »
Suède.....	138.89	138.25	194.50	196 »	199 »	212 »	213 »
Suisse.....	100 »	100.03	126 »	123 »	123 »	123.50	124 »
Canada.....	518.25	»	»	»	»	»	»

Valeur en or à Paris de 100 unités-papier de monnaies étrangères

Unités	16 juillet 1914	12 sept. 1917	19 sept. 1917	26 sept. 1917	3 oct. 1917	10 oct. 1917
Londres.....	100 liv.	99.82	107.66	107.66	107.66	107.66
New-York.....	» dol.	99.56	109.99	109.99	109.99	109.99
Espagne.....	» pes.	96.55	128.80	130.60	135.20	133.70
Hollande.....	» flor.	99.64	117.13	117.37	117.85	117.61
Italie.....	» lire.	99.62	74.50	75 »	75 »	74 »
Pétrograd.....	» rbl.	98.62	30.75	37.3125	37.125 »	»
Suède.....	» cou.	99.46	140.04	141.12	143.28	152.64
Suisse.....	» fr.	100.03	126 »	123 »	123 »	123.50
Canada.....	» dol.	»	»	»	»	»

Changes de Londres sur: (chèque)

	Pair	16 juillet 1914	11 sept. 1917	18 sept. 1917	25 sept. 1917	2 oct. 1917	9 oct. 1917
Paris.....	25.224	25.184	27.525	27.555	27.545	27.525	27.55
New-York.....	4.86 1/2	4.871	4.76 3/4	4.76 3/4	4.76 3/4	4.76 3/4	4.76 3/4
Espagne.....	25.22	25.90	21.17	21.18	20.40	20.35	20.43
Hollande.....	12.109	12.125	11.315	11.315	11.315	11.30	10.65
Italie.....	25.22	25.268	37 »	36.35	36.80	36.825	36.85
Pétrograd.....	94.58	95.80	360 »	286 1/2	273 1/2	304 1/2	306 1/2
Portugal.....	53.28	46.19	32 »	32 »	31 1/2	31 1/2	31 »
Scandinavie...	18.15	18.24	14.17	14.10	14.00	13.34	12.90
Suisse.....	25.22	25.18	22.25	22.43	22.35	22.30	22.35

Valeur en or à Londres de 100 unités-papier de monnaies étrangères

Unités	16 juillet 1914	11 sept. 1917	18 sept. 1917	25 sept. 1917	2 oct. 1917	9 oct. 1917
Paris.....	100 fr.	100.14	91.64	91.53	91.57	91.64
New-York.....	» dol.	99.90	102.15	102.15	102.15	102.15
Espagne.....	» pes.	96.64	119.14	119.08	123.64	123.88
Hollande.....	» flor.	99.87	107.00	107.00	107.14	113.68
Italie.....	» lire.	99.82	68.17	69.39	68.54	68.49
Pétrograd.....	» rou.	98.77	26.27	33.01	34.58	31.06
Portugal.....	» mil.	86.69	60.06	60.06	59.59	58.65
Scandinavie...	» cou.	100.85	128.15	128.79	129.71	136.12
Suisse.....	» fr.	100.17	113.36	112.45	112.85	113.10

La fermeté reste la tendance dominante des devises neutres malgré la tenue irrégulière de la plupart d'entre elles. Le *change espagnol*, après avoir fléchi à 6,58 1/2 le 4 octobre, contre 6,68 1/2 la veille et 6,72 le 2, a brusquement remonté à 6,79 le 5; le 8 il retombait à 6,73 et mercredi il a clôturé à 6,78 demandé. Rappelons qu'à la fin de septembre, à la séance du 28 qui fut la dernière du mois, la *piastre* était cotée 6,88 1/2 au cours moyen. La baisse qui s'est produite au début de la semaine sous revue est due, en très grande partie, à des réalisations hâtives assez importantes. Peut-être l'obligation imposée aux intermédiaires de faire figurer en tête du *répertoire de change* le solde de leurs approvisionnements en devises étrangères a-t-elle été pour quelque chose dans ces liquidations précipitées; toujours est-il que, au contraire de

ce qui se passe généralement, c'est Paris cette fois qui a fait la baisse. Mais les places espagnoles n'en ont pas moins été impressionnées et, dès le 5 octobre, elles télégraphiaient des cours en reprise qui ont provoqué sur notre place une vive réaction.

Les *changes scandinaves*, toujours très fermes, sont d'allure assez irrégulière. La *couronne suédoise*, qui, la semaine dernière, avait monté brusquement, passant de 2 francs, dans la dernière séance de septembre, à 2,12 le 3 octobre, s'est trouvée ramenée, le 6, à 2,05. Elle s'est relevée depuis et clôturait, le 10, à 2,13. La *couronne norvégienne* s'est inscrite mercredi à 1,87, soit au même cours que le mercredi précédent; mais la veille elle était traitée à 1,89 et les 4, 5 et 6 octobre à 1,85. Le *Danemark* est peu négocié; il n'a été coté que deux fois dans la semaine: le 5, à 1,79 1/2; le 8, à 1,82. Le cours de clôture du 3 octobre était 1,82 1/2. De plus en plus, les *changes scandinaves*, comme d'ailleurs le *change hollandais*, qui de 2,45 passe à 2,46, subissent la répercussion du resserrement du blocus économique et financier des Empires centraux. L'entrée en guerre des Etats-Unis aura eu cette conséquence de faire mieux comprendre aux Alliés l'efficacité d'une politique de blocus énergique pour amener la reddition de l'Allemagne. L'Amérique n'a pas voulu du *blocus verbal*, dont nous nous sommes trop longtemps contentés; elle a cherché, dès le début, à établir un blocus effectif très sévère et est allée, de suite, à la prohibition générale des exportations à destination des neutres du nord de l'Europe voisins de la Germanie. L'Angleterre vient, à son tour, de s'engager dans la même voie. Une ordonnance royale du 29 septembre prohibe, à partir du 8 octobre, l'exportation, à destination de la Suède, de la Norvège, du Danemark et des Pays-Bas, de toutes les marchandises, à l'exception des imprimés de toute nature et des effets personnels accompagnant les voyageurs. Ce texte annule les arrangements spéciaux qui avaient été conclus avec la Suède, en vue de régler l'exportation de certaines marchandises, conformément à l'avis publié par l'Administration du Commerce de guerre le 18 août 1916. Il s'applique également aux envois par colis postaux et annule, jusqu'à nouvel ordre, les licences accordées pour l'exportation à destination des pays ci-dessus désignés. Cependant cette abrogation ne s'applique pas aux envois de charbon. La mise en vigueur de ces prohibitions va rendre encore plus difficile la recherche des devises scandinaves et hollandaises.

Le *franc suisse*, après une baisse légère à 1,22 1/2 le 4 octobre, clôture en reprise à 1,24 le 10. Comme nous le remarquons déjà dans notre dernière chronique, l'accord conclu le 29 septembre entre le Gouvernement français et le Gouvernement helvétique n'a provoqué aucune réaction sur le marché. Il met bien à la disposition de la France un crédit mensuel de 12 millions et demi pendant le trimestre octobre à décembre; mais la Suisse a reçu en échange la liberté d'importer chez nous un certain contingent d'articles dits de luxe, qui jusqu'ici étaient prohibés à l'entrée et dont le règlement absorbera une portion notable de ces ressources supplémentaires. Au surplus, rien, jusqu'ici, ne semble avoir été fait pour la réalisation de cette opération financière, ou, du moins, le change qu'elle doit procurer n'a pas encore paru sur le marché. Celui-ci reste donc en présence de gros besoins qui ne trouvent pas toujours facilement de contre-partie. L'arrangement stipule aussi des autorisations spéciales d'exportation, en Suisse, de marchandises soumises à des restrictions de sortie. Il peut y avoir là, éventuellement, une source de créances nouvelles, auxquelles s'ajoutent des frais de transport plus élevés résultant de plus grandes facilités de transit accordées à la Confédération. Mais, ici encore, il convient de ne

pas oublier que les Suisses ont approvisionné dans les banques françaises, à la faveur des hauts cours pratiqués dans les premières semaines d'août et en septembre, de quoi faire face largement à ces paiements supplémentaires, de telle sorte qu'ils ne se présenteront pas de longtemps à la compensation pour atténuer le déficit de notre balance sur la Suisse. Il ne semble donc pas que l'on puisse espérer, dans l'avenir immédiat, une baisse sensible du franc suisse à Paris ou, ce qui revient au même, une hausse de notre devise sur les marchés de la Confédération. Ceux-ci sont, d'ailleurs, de plus en plus des *Clearings* où la plupart des pays neutres d'Europe viennent liquider leurs créances sur la France et les autres belligérants. Il y a dans cette situation un facteur de fermeté persistante qui aide la Suisse à maintenir son change à un niveau élevé.

Cours des changes de New-York sur :

	Pair	16 juillet 1914	11 sept. 1917	18 sept. 1917	25 sept. 1917	2 oct. 1917	9 oct. 1917
Paris.....	5.184	5.167	5.784	5.794	5.794	5.794	5.794
Londres.....	4.864	4.874	4.764	4.764	4.764	4.764	4.764
Berlin.....	95.28	95.06	(1)	..
Amsterdam.....	40.195	..	41.3	42	42	42 1/2	42 1/2

Valeur en or à New-York de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	11 sept. 1917	18 sept. 1917	25 sept. 1917	2 oct. 1917	9 oct. 1917
Paris.....	100 fr.	100.27	89.59	89.44	89.49	89.47	89.45
Londres.....	100 liv.	100.19	97.91	97.91	97.91	97.91	97.91
Berlin.....	100 Mk.	99.67
Amsterdam.....	100 fl.	..	104.18	104.49	104.49	104.64	106.35

Changes sur Londres à (Cours moyen du mardi)

	15 juillet 1914	18 septemb. 1917	25 septemb. 1917	2 octobre 1917	9 octobre 1917
Valeurs à vue					
Alexandrie.....	97 21/32	97 7/16	97 3/8	97 3/8	97 3/8
Pétrograd.....	95 80	285 1/2	274	305 1/2	306 1/2
Rio-de-Janeiro.....	15 7/8	12 17/32	12 11/16	12 27/32	12 13/16
Valparaiso.....	9 3/4	..	15 5/16	15 13/32	14 3/4
Cable transfert					
Bombay.....	1.3 31/32	1.5 1/32	1.5 1/32	1.5 1/32	1.5 1/32
Calcutta.....	1.3 31/32	1.5 1/32	1.5 1/32	1.5 1/32	1.5 1/32
Hong-Kong.....	1.10 5/16	3.2 3/4	3.2 7/8	2.11	..
Shanghai.....	2.5 3/4	4.10 1/2	4.10 1/2	..	4.1
Buenos-Ayres (or).....	47 11/16	49 1/4	49 1/4	49 1/4	49 3/8
Montevideo.....	51 3/32	53 3/4	53 3/4	53 7/8	54 1/2
Singapour.....	2.3 15/16	2.4 5/64	2.4 5/64	2.4 5/64	2.4 5/64
Yokohama.....	2 0 3/8	2.1 15/8	2.1 5/8	2.1 5/8	2.1 15/8

Variations du mark à

	29 août 1917	4 sept. 1917	11 sept. 1917	18 sept. 1917	25 sept. 1917	2 oct. 1917	9 oct. 1917
New-York (1) (pair: 95 3/8)
Amsterdam (pair: 59 3/8)
Cours.....	33 50	33 075	32 65	33 195	33 20	32 525	32 70
Parité.....	56 53	55 81	55 09	55 89	56 02	54 88	55 18
Perte %.....	43 47	44 19	44 91	44 11	43 98	45 12	44 82
Genève (pair: 123 47)
Cours.....	63 50	69 70	63 30	65 35	66 20	63 90	65 ..
Parité.....	51 44	52 46	51 44	52 93	53 62	51 76	52 65
Perte.....	48 56	43 54	48 56	47 07	46 38	48 24	47 35

Le change sur Vienne à Genève est coté 41 40, c'est-à-dire que la perte de la couronne est d'environ 60 58 %.

Métaux précieux et Escompte hors banque à Londres

	10 avril 1917	9 mai 1917	9 juin 1917	9 juillet 1917	9 août 1917	10 sept. 1917	9 oct. 1917
Cours de l'or.....	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9
Cours d'argent.....	36 5/8	37 15/16	38 7/16	39 15/16	42 1/16	49 1/2	45 1/2
Escompte hors banque.....	4 17/32	3 3/4	4 23/32	4 13/16	4 25/32	4 25/32	4 25/32

(1) Depuis le 30 mars 1917 le cours du mark et de la couronne n'est plus coté à New-York.

LA SITUATION

Les succès militaires des Alliés ont continué dans les Flandres: ils y ont remporté des avantages très importants.

Les dernières crêtes des mamelons qui forment rideau devant la plaine de Roulers sont entamées, et la forêt d'Houthulst, formidable réduit de la ligne de défense, menacée de débordement par le sud.

Sur tous les autres fronts, l'accalmie a persisté. Un grand débat a eu lieu au Reichstag. Il a été confus, sans sanction et a seulement laissé voir l'immense désarroi qui règne dans l'Empire et la diminution considérable du prestige des dirigeants allemands. Chose nouvelle dans ce pays de la discipline et du militarisme: le ministre de la marine a fait à la tribune l'aveu d'une rébellion dans la flotte. L'intérêt de la séance a résidé, aussi, dans une déclaration qu'a faite le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères à propos de l'Alsace-Lorraine. Il a dit, aux applaudissements de toute l'assemblée: « A cette question: l'Allemagne peut-elle, relativement à l'Alsace-Lorraine, faire à la France des concessions quelconques, nous n'avons qu'une réponse: Non, jamais!

« Aussi longtemps qu'un poing allemand pourra tenir un fusil, l'intégrité du territoire de l'Empire, tel que nous l'avons reçu en héritage de nos glorieux ancêtres, ne sera jamais matière à négociations et à concessions quelconques. L'Alsace-Lorraine est le bouclier de l'Allemagne et le symbole de son unité. »

Ce qui ressort avant tout de cette déclaration, c'est que l'Allemagne, qui a commencé la guerre pour conquérir le monde, ne cherche plus maintenant qu'à assurer l'intégrité de ce qui constituait, en 1914, ses frontières.

Trois nouveaux pays de l'Amérique ont rompu avec l'Allemagne: le Pérou, l'Uruguay et l'Equateur. Quant au Gouvernement des Etats-Unis, il accentue constamment la rigueur du blocus. Il a refusé définitivement l'autorisation de prendre du charbon pour la traversée à un vapeur hollandais, parce que la Hollande ne donnait pas l'assurance que ce vaisseau retournerait aux Etats-Unis après déchargement de la cargaison qui est destinée au Comité de secours belge.

On dit que l'action des Etats-Unis projette l'imposition d'un embargo complet sur la grosse flotte marchande hollandaise, qui est actuellement à New-York, si la Hollande refuse de transporter des cargaisons pour les Etats-Unis. Cette décision serait une première application des mesures de blocus concertées entre la France et l'Angleterre aux conférences de Londres pour coordonner leur politique de blocus avec celle de l'Amérique.

En Russie, M. Kerensky, président du Conseil et généralissime, vient de constituer un nouveau Cabinet avec lequel il se présentera devant le « Préparlement ».

Ce « Préparlement » sera officiellement nommé, sur la proposition de M. Tseretelli: « Conseil provisoire de la République russe »; il jouira du droit de poser au gouvernement des questions, mais non d'interpeller, du droit d'initiative sur les questions concernant l'Etat, et de

discussion des mesures et des projets soumis à l'examen du gouvernement.

Le Sultan d'Egypte Hussein pacha est mort. Son frère lui succédera.

En France, les instructions judiciaires ouvertes à propos des intelligences avec l'ennemi se poursuivent dans le calme. Les autorités des Etats-Unis découvrent et publient sans cesse de nouveaux documents et révélations sur le grand complot pacifiste de l'Allemagne.

LES ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE

En l'espace de huit jours, les armées anglaises d'abord, puis les troupes franco-britanniques ensuite, ont attaqué avec succès les positions allemandes au nord-est d'Ypres.

La première offensive débuta le 4 octobre contre les lignes fortifiées allemandes qui comprenaient une série de fermes et de villages fortifiés entre Langemarck et Zwandorde. Tous les objectifs, en quelques heures, furent complètement atteints.

A l'aile gauche d'attaque le village Poelcapelle, au nord-est de Langemarck, a été presque entièrement conquis. C'est au-dessus de Poelcapelle que le glorieux Gwynemer avait été tué le 11 septembre et c'est dans le cimetière de ce village qu'il a été inhumé. Le combat se poursuit furieux dans l'intérieur des ruines du village fortifié.

La ligne britannique a été avancée sur divers points sur une profondeur variant de 1 à 3 kilomètres. De Poelcapelle, dans la direction du sud, les Anglais se sont emparés de la ferme Wellington, de la ferme Kronprinz, et ont débordé Passchendaele par le sud en prenant le village de Nieuwemolen, qui se trouve sur la ligne d'Ypres à Roulers, immédiatement au sud de Passchendaele.

Le village de Gravenstafel est conquis, de même la hauteur dénommée Keerselloertock. Attaquant plus au sud la route Passchendaele-Beeclare, les Anglais ont pris pied à Noordendhoek et, avançant leurs lignes des deux côtés de la route d'Ypres à Menin, ont atteint les lisières de Gheluvelt.

Le second bond, sur de nouveaux objectifs soigneusement limités, fut réalisé le 9 octobre. Les soldats français ont avancé sur un front de 2 kilomètres et demi et ont atteint avant midi, malgré des conditions atmosphériques lamentables, les fermes fortifiées d'Islande, Lannes, Houchard, Catinat, Lassalle; nos fantassins avaient conquis les ruines des villages fortifiés de Mangelaere et de Weldhoek et atteint la forêt d'Houthulst au sud-ouest et le Cowerberk, en capturant plus de 300 prisonniers et prenant un matériel extrêmement important.

À notre droite, les Anglais, attaquant sur un front d'environ 8 kilomètres entre la ligne d'Ypres à Staden et Broodseinde, réalisaient également une avance d'environ 1,500 mètres en profondeur.

Le village fortifié de Poelcapelle, dont nos alliés ne tenaient qu'une partie, est tombé en entier entre leurs mains.

Durant toute la matinée, la liaison entre l'extrême aile gauche britannique et la droite de l'armée Anthonie n'a cessé d'être parfaite, de sorte que, à notre droite, les Anglais ont réussi à rejeter les Allemands de Rupperecht des lisières sud-est de la forêt d'Houthulst, et ont ainsi réalisé en profondeur une avance de 3 kilomètres à 3 kil. 500 au nord de Poelcapelle.

Sur le front français la canonnade reste extrêmement soutenue, au nord de l'Aisne, entre Vauxaillon et Craonne. A Verdun, le kronprinz lance attaqués sur attaques, sans résultats appréciables.

Quelques indices d'une reprise d'offensive allemande sur le front de Riga, accompagnés de tentatives navales, sont à signaler.

QUESTIONS DU JOUR

Ravitaillement et Production Agricole

Discussion à la Chambre des Députés

(Suite) (1)

Dans la même séance du 29 septembre, M. James Hennessy, député de Cognac, a mis le gouvernement en garde contre la mollesse de certains fonctionnaires, mollesse qui se traduit souvent par de la mauvaise volonté administrative à l'égard du monde agricole. Ses conclusions ont été vivement applaudies :

« Soyez sûr que si vous prenez les mesures nécessaires, non pas avec de belles circulaires qui se répercuteront d'étage en étage, sans produire aucun résultat utile ; mais que si vous faites venir les préfets et si vous leur dites : « Je vous tiendrai pour responsables de ce qu'il adviendra, parce qu'il y va de l'existence de notre pays », si vous êtes obligé de prendre des sanctions et de traiter un peu sévèrement un de ces grands personnages de la République et d'en faire un simple citoyen, vous verrez bientôt tout rentrer dans l'ordre et vous aurez accompli l'effort nécessaire pour que nous puissions non seulement remporter la victoire, mais encore vivre pendant que nous la remportons et après que nous l'aurons remportée. (Applaudissements.) »

**

M. Maurice Long, le nouveau ministre du Ravitaillement, a pris alors la parole et s'est appliqué, après avoir défendu, comme il le devait, les mesures adoptées par son prédécesseur M. Violette, à montrer, avec chiffres à l'appui, les difficultés de la situation actuelle et il a exposé loyalement, « sans optimisme officiel » le programme qu'il comptait suivre pour assurer le ravitaillement de l'armée et de la population civile jusqu'à la rentrée des récoltes de 1918.

Voici comment M. Maurice Long a défini son rôle :

« Le devoir du ministre du Ravitaillement, c'est d'utiliser les récoltes qui sont mises à sa disposition et d'assurer les importations. Sa responsabilité consiste surtout à apporter à ce pays, à l'avant comme à l'arrière, sa subsistance de chaque jour, à réunir les denrées nécessaires à la vie, à les répartir de façon à pourvoir aux besoins indispensables.

« Il a, en outre, le devoir d'enrayer les hausses excessives et d'empêcher un renchérissement de la vie qui amènerait une véritable rupture d'équilibre dans l'état économique et social du pays. »

Et pour compléter sa définition, le ministre du Ravitaillement a ajouté qu'avant huit jours le travail de centralisation qu'il avait conçu serait un fait accompli, et qu'il n'y aurait plus alors « qu'un ravitaillement unique qui pourvoira à la fois aux besoins civils et aux besoins de l'armée, et l'intendance ne sera plus qu'un agent d'exécution. »

En ce qui concerne spécialement le blé, qui est la base principale de notre alimentation, M. Maurice Long a dit :

« Au cours de la campagne précédente, la consommation s'est élevée à 86 millions de quintaux. En prenant quelques mesures de restrictions et en incorporant dans les matières panifiables un certain nombre de succédanés récoltés sur notre sol, j'estime que 40 millions de quintaux d'importation de céréales suffiront pour répondre à nos besoins.

(1) Voir l'Économiste Européen, n° 1335, du 5 octobre 1917.

Mais la tâche sera difficile, je le reconnais, car, malgré les grands efforts accomplis l'an dernier, on n'a pas importé des quantités qui approchent de celles dont je parle et qui s'élèvent à 400.000 tonnes par mois à partir du 1^{er} octobre. »

Nous savons aujourd'hui que les Etats-Unis d'Amérique et le Canada pourront nous fournir, sur leur excédent de production, ces 4 millions de tonnes ; mais comment les amener en France ? C'est le problème angoissant qui se pose d'ailleurs pour toutes nos importations d'outre-mer : M. Maurice Long a examiné, à la grande satisfaction de tous, ce qui venait d'être fait pour le résoudre dans les meilleures conditions possibles.

**

La flotte marchande dont la France dispose a reçu un commencement de mobilisation avec la création, il y a environ deux mois, d'un sous-secrétariat des Transports maritimes qui a enfin coordonné tous les services de navigation. Un premier décret, rendu à la date du 17 septembre dernier, imposant aux navires l'obligation d'une licence pour pouvoir naviguer, a effectivement placé tous les navires de commerce battant pavillon français sous le contrôle effectif du sous-secrétaire d'Etat des Transports maritimes.

Enfin, un second décret du 29 septembre, portant la signature de MM. Clémentel, ministre du Commerce et de l'Industrie, Maurice Long, ministre du Ravitaillement et de Monzie, sous-secrétaire d'Etat, décide que « l'affectation de chaque navire à tel ou tel itinéraire sera déterminée par le sous-secrétaire d'Etat aux Transports maritimes. Il déterminera de même la composition du chargement par détermination des quantités et catégories de marchandises destinées aux services publics qu'il devra prendre à chaque voyage.

« Cela signifie, a expliqué le ministre du Ravitaillement, que l'Etat prendra dans sa main la direction et le chargement des navires et qu'il fixera les prix du fret. Et cela s'étend non seulement aux navires battant pavillon français, mais aux navires alliés et neutres mis à la disposition de la France.

« Par conséquent, toute la flotte à la disposition de la France est dans la main du sous-secrétaire d'Etat des Transports maritimes, qui devient en quelque sorte notre camionneur national et auquel chaque département ministériel s'adressera à l'avenir pour ses transports. »

Une partie de notre flotte marchande sera spécialisée au service du Ravitaillement et M. Maurice Long espère que cette mesure, se complétant d'une sérieuse restriction d'importations à l'égard de tous les produits qui ne sont pas absolument indispensables à la défense nationale, ou qui, lui étant nécessaires, peuvent être demandés à des marchés plus rapprochés que ceux auxquels on s'adresse aujourd'hui, permettra de réduire sensiblement la crise des frets qui affecte d'une manière aussi grave la vie économique de notre pays.

« Des intérêts légitimes vont être heurtés, certaines parties de la France coloniale auront à se plaindre ; mais comment faire en présence d'un problème dont dépend la vie même de ce pays ? Doit-on tenir compte de tous ces intérêts, très légitimes, je le répète, lorsque l'intérêt général nous commande d'avoir pour unique préoccupation de faire rendre à notre flotte le maximum d'utilisation possible ? (Très bien ! très bien !)

**

Il n'est cependant pas douteux qu'étant donné le déficit de nos récoltes de 1917 et les difficultés que nous aurons pour faire venir le complément des pays exotiques, il sera absolument nécessaire de rationner le pays et M. Maurice Long a très courageusement annoncé du haut de la tribune de la

Chambre des députés, que le moment était venu d'entrer, à ce point de vue spécial, dans le domaine de l'application.

Le rationnement portera d'abord sur le pain dans des conditions qui seront déterminées ultérieurement, la quantité de sucre allouée aux particuliers sera ramenée de 750 à 500 grammes par mois et il est probable que la fabrication des biscuits et des gâteaux sera considérablement réduite, sinon complètement supprimée. Par contre, la situation du cheptel s'étant légèrement améliorée et la pénurie de fourrage laissant craindre, pour cet hiver, des difficultés de nourriture du bétail de boucherie, il a été décidé que les deux jours sans viande seraient supprimés à partir du 15 octobre prochain, quitte à les rétablir en avril 1918, ou avant, si la situation l'exige.

Après avoir parlé des diverses causes qui ont contribué à augmenter le prix de l'existence, le ministre du Ravitaillement a examiné la question délicate, entre toutes, du gain des intermédiaires et de la spéculation.

Il a proclamé bien haut qu'il fallait distinguer entre la spéculation et le commerce honnête. Contre les spéculateurs et les accapareurs, le gouvernement est armé et use de ses armes. Il a commencé l'application de la loi votée le 3 août dernier et, pour la rendre plus efficace, il a décidé d'exiger des déclarations d'existence pour un grand nombre des denrées nécessaires à la vie.

D'accord avec le ministre du Commerce et de l'Industrie, on procède à l'inventaire immédiat (par déclaration) des graines oléagineuses, du jute servant à faire les soies, des pétroles, des essences et de leurs dérivés, des poivres, etc. M. Maurice Long fait appel à la bonne volonté des négociants qui détiennent ces marchandises, leur rappelant d'ailleurs que dans le cas d'un refus de déclaration, il brisera leur résistance par la réquisition.

**

Connaissant enfin les stocks disponibles, il pense pouvoir enrayer la hausse des marchandises inventoriées par deux moyens : la taxe et l'entente. C'est une des parties les plus intéressantes de son discours, et il est utile de la reproduire *in extenso* :

« La taxe peut réussir dans certains cas et pour certaines denrées et être inutile pour d'autres. Lorsqu'on suit ce produit depuis sa source jusqu'au consommateur, comme par exemple pour le pain où nous prenons le blé chez le cultivateur à un prix déterminé, d'où nous le conduisons chez le meunier d'où il sort sous forme de farine taxée pour aller chez le boulanger où il est vendu à un prix également taxé, je crois que la taxe est utile. Elle peut l'être dans certaines régions et pour certaines denrées et ne pas l'être dans d'autres, pour d'autres produits comme le lait.

« Notre gros moyen d'action ce sera le contrôle des industries et du commerce de gros, de demi-gros et de détail.

« Qu'est-ce que j'entends par ce contrôle ? Pour alimenter les industries et le commerce il faut des matières premières. Ces matières premières il faut ensuite les transporter. Or, pour un grand nombre d'industries, la matière première est entre nos mains ou sous notre contrôle. Le sucre, le cacao sont sous notre contrôle. Là il est très facile de s'entendre avec les producteurs, les chocolatiers. Il suffit de leur dire : nous disposons de sucre et de cacao, nous les mettrons à votre disposition dans telles conditions.

« Lorsqu'une entente de ce genre est faite entre une chambre syndicale et le gouvernement, elle doit être respectée ; et je dois dire que la majorité des fabricants est disposée à la respecter. Si d'ailleurs certains voulaient y échapper pour réaliser des bénéfices exagérés, le gouvernement pourrait facilement supprimer à l'industriel défaillant la

matière première dont il a besoin pour alimenter ses usines.

« Ce sera là notre sanction, et elle est la plus efficace de toutes. »

M. Maurice Long a ajouté qu'il aurait toujours à sa disposition la taxe si cela devenait nécessaire.

«... La taxe est plus facile à établir quand on a pris en contrôle le produit à son origine et qu'on le suit au travers des transformations et des échelons qu'il franchit pour arriver à la consommation. »

Voilà la vérité. Il ne s'agit plus aujourd'hui de s'en tenir à des doctrines d'écoles que la guerre a pulvérisées : il faut faire vivre l'armée et la population civile dans les conditions anormales qui nous sont imposées par les événements et, pour résoudre ce redoutable problème, il est indispensable de recourir aux moyens exceptionnels dont M. Maurice Long a parlé.

**

Tous les citoyens français ont le devoir de comprendre, et de faire comprendre autour d'eux, que le moment est venu de s'imposer sans récrimination, sans murmure, sans protestation d'aucune sorte, quelques restrictions du bien-être dont nous avons continué à jouir depuis le commencement de la guerre.

Le moment est venu de consommer moins de sucre, moins de friandises diverses, moins de beurre et de fromage, moins de viande et même moins de pain blanc. Les restrictions devront viser surtout le superflu qu'il faut impitoyablement retrancher, car c'est à cette seule condition que notre cher pays pourra supporter, sans souffrances réelles, la quatrième année de guerre... qui sera sûrement l'année de la victoire pour les peuples de l'Entente, et de l'expiation pour les auteurs responsables des effroyables calamités qu'ils ont volontairement déchainées sur l'humanité.

« Si je me heurte, a déclaré M. Maurice Long, à des résistances matérielles et morales — morales surtout, celles dont on ne peut venir à bout dans ce pays — la tâche d'un ministre du ravitaillement est condamnée d'avance. Mais son devoir aussi est de ne pas se laisser effriter peu à peu. Quand j'ai prononcé tout à l'heure les mots : « Pas de demi-mesures », vous m'avez donné votre assentiment. Pourquoi ? Parce que ce que vous voulez, ce sont des résolutions qui apportent des résultats. Il ne faut pas gêner le public, si cette gêne ne doit pas apporter de résultats sérieux, au contraire, lorsque la nécessité s'impose, il ne faut pas hésiter.

« Tout sentiment, tout intérêt, même le plus légitime, doit céder devant l'intérêt national et le salut de la patrie. (Très bien ! très bien !)

« L'opinion me suivra, j'en suis sûr. Le Français sait merveilleusement comprendre une situation et s'y adapter. Ne soyons surtout ni timides ni hésitants, car en France on aime l'audace et la clarté. Ce pays, qui veut gagner la guerre, est disposé, j'en suis sûr, à en accepter la rudesse. Seulement, agissons — l'opinion, j'en ai la conviction, nous soutiendra jusqu'au bout. »

Cette belle péroraison a été unanimement applaudie par la Chambre et elle le sera dans le pays tout entier.

(A suivre.)

EDMOND THÉRY.

La Situation Economique de la Suisse

Une circonstance heureuse nous permet d'esquisser un tableau de la situation économique de la Suisse pendant la guerre. La Société de Banque Suisse y consacre un de ses « Bulletins mensuels ». Il nous paraît intéressant de fixer, d'après ces in-

formations prises sur place par des compétences indiscutables, la répercussion que les événements présents ont eue sur la vie industrielle et financière de la Suisse. Il est certain que les phénomènes économiques qui viennent de s'y produire ne sont pas particuliers à ce seul Etat. Les mêmes causes ont dû produire les mêmes effets chez tous les non-belligérants. L'intérêt de ces renseignements s'accroît donc du fait qu'ils précèdent l'évolution économique que la guerre a fait suivre à tous les neutres.

**

L'industrie suisse a connu, depuis 1914, des fortunes diverses. A la veille des hostilités, elle était dans une de ces situations dont il n'y a rien à dire, ni en bien ni en mal. La guerre y provoqua d'abord une crise grave. Mais dès le début de 1915, la situation redevenait normale. Seulement, le ravitaillement devenait pénible, la Suisse étant tributaire de l'étranger pour les trois quarts des matières premières qu'elle met en œuvre et pour les deux tiers des denrées alimentaires qu'elle consomme. L'Entente a seule le pouvoir de la ravitailler en denrées alimentaires et en diverses matières premières, surtout textiles, tandis que les empires centraux sont seuls capables de lui procurer le charbon et le fer. Il en résulte de multiples ennuis : ces difficultés ne furent que passagèrement atténuées par les organisations spéciales créées en vue d'un contrôle efficace des stocks.

Aux restrictions d'importer vint s'ajouter plus tard l'impossibilité d'exporter, la plupart des Etats belligérants — désireux d'enrayer le fléchissement de leur change — ayant décrété des prohibitions d'importation. L'Allemagne commença dès février 1916 ; l'Autriche-Hongrie suivit en décembre 1916 ; les principaux Etats de l'Entente vinrent ensuite : d'abord la Grande-Bretagne et la Russie dès 1916, puis la France et l'Italie au printemps 1917. Les interdictions d'importations visent surtout les objets dits de luxe qui constituent la majeure partie de l'exportation normale de la Suisse.

Pour remédier à cette gêne, les industriels suisses essayèrent de détourner leurs exportations vers l'Amérique du Nord et du Sud. Mais la difficulté du transport sur terre, la hausse du fret, l'absence de tonnage, la cherté croissante du taux d'assurance maritime enrayerent ce mouvement. De sorte que la Suisse n'a que peu bénéficié de l'absence momentanée de la concurrence mondiale sur les marchés américains. Le fléchissement continu des changes étrangers causa aussi, avec de grandes perturbations, des pertes importantes.

Mais depuis 1914, le plus gros souci des industriels allemands a été causé par le problème de l'approvisionnement en matières premières. Certaines grandes fabriques ont vu leurs stocks tomber à rien.

De là des réductions de la production et par conséquent des heures de travail. L'acquisition de marchandises entreposées en Suisse pour compte étranger n'a que partiellement comblé les vides, ces stocks n'ayant généralement pas eu l'importance qu'on leur a attribuée à l'étranger. Les filatures et les tissages de coton, plus tard les soieries et les grandes industries métallurgiques, ont eu le plus à pâtir de l'insuffisance des arrivages de matières premières. Il est à noter que certaines industries, qui, en temps normal, se procuraient à l'intérieur la majeure partie de leurs matières premières, rencontrent maintenant des difficultés croissantes à se les assurer, par suite de la concurrence que leur fait l'étranger. Cette remarque s'applique surtout au commerce des bois, dont les prix ont haussé d'une manière fantastique.

Pour se ravitailler de matières premières, au dehors, sans éveiller les susceptibilités ou les soupçons d'aucun belligérant, et sans susciter aucune hostilité, la Suisse a dû recourir à des organisa-

tions compliquées et par conséquent peu pratiques. La création, au cours de l'été 1915, du *Bureau fiduciaire de Zurich* pour l'importation en Suisse de marchandises allemandes et austro-hongroises et de la *Société Suisse de Surveillance économique* (S. S. S.), en novembre 1915, pour ses relations avec les pays de l'Entente, ont certainement facilité ou plutôt canalisé le ravitaillement. Mais les contingents pouvant être importés en Suisse continuent à être strictement limités, de même que la part revenant à chaque entreprise. Ces quantités sont souvent insuffisantes, ou n'arrivent que partiellement et avec de grands retards.

Pour le charbon et pour le fer des organisations régularisatrices ont été créées dans le courant de 1916, à Bâle et à Berne.

Un des traits caractéristiques des nouvelles conditions de la production est l'immixtion de l'Etat dans le domaine du commerce privé ; pour certaines branches, on est allé jusqu'au monopole ; pour d'autres, on exerce un contrôle plus ou moins direct. Il est à prévoir qu'une partie de ces mesures étatiques, qui ont leur justification dans les circonstances de guerre, seront maintenues au-delà de la signature de la paix.

La hausse des prix est générale : elle est aussi importante chez les neutres que chez les belligérants : l'*index number* est là pour en faire foi.

Si nous entrons dans le détail, nous constatons que les industries alimentaires (conserves, lait condensé, chocolats, etc.) ont été parmi les premières à bénéficier du revirement survenu en 1915 ; certaines d'entre elles ont pris un brillant essor, à la faveur de demandes importantes émanant de l'extérieur. Parmi les industries bénéficiaires, citons particulièrement les produits chimiques et électro-métallurgiques, recherchés à l'étranger à des prix fort rémunérateurs et pour n'importe quelles quantités.

La marche de l'industrie des machines ne fut pas régulière. Les fabriques d'automobiles, qui autrefois souffrirent de la concurrence étrangère, ont pu exporter à l'étranger à des prix très satisfaisants. L'industrie électrique a été relativement favorisée, tandis que d'autres groupes d'usines (fabrication de machines textiles et de minoterie, etc.) se sont vus privés de leurs principaux débouchés habituels. Quelques industries ont largement travaillé pour l'armée, entre autres les établissements métallurgiques, les fabriques de drap et de chaussures. Quant à la production de munitions ou de parties de munitions pour l'étranger, on peut dire que la grande industrie suisse s'est généralement abstenue d'y participer, comme en 1914 et en 1915. Néanmoins, à en juger par la statistique du commerce extérieur pour 1916, les exportations de ce genre accusent une très forte progression, certains établissements d'importance secondaire ayant dû entreprendre cette fabrication pour assurer la marche de leurs usines. L'industrie des cuirs et de la fabrication des chaussures ont été favorisées ; elles n'ont pu que rarement satisfaire toutes les commandes émanant tant de l'intérieur que de l'étranger.

La rareté de la matière première s'est également fait sentir pour les industries textiles. L'industrie cotonnière en a beaucoup souffert.

La situation de l'industrie horlogère n'est pas des plus brillantes.

Quant à l'industrie hôtelière, une des plus importantes de la Suisse, elle traverse une crise grave. D'après des calculs assez précis, la perte brute de l'industrie hôtelière suisse représentait, en 1915, plus de 360 millions ; celle de 1916 n'est pas inférieure.

L'industrie de la brasserie n'a pas été moins éprouvée.

Mais tout considéré, on peut dire que, dans son ensemble, l'industrie suisse a bien travaillé au cours des deux dernières années. Certaines indus-

tries ont même largement consolidé leur situation financière en procédant à des amortissements extraordinaires et en augmentant leur capacité de production.

Partout, le régime de guerre a remplacé le régime de paix, et les industriels ont dû, au prix de gros sacrifices et de soucis constants, s'adapter à la nouvelle situation. Ils y ont réussi.

**

La situation économique de la Suisse ne serait pas présentée dans son ensemble si on ne donnait aussi un aperçu succinct de la physionomie de ses diverses Bourses qui ont rouvert leurs portes depuis 1916.

Seul, le marché au comptant existe : il a donné des résultats très satisfaisants qui témoignent que la situation générale est bonne et que les capitaux sont abondants et cherchent à s'employer.

Les actions industrielles ont surtout été demandées et le marché de ces titres est très mouvementé.

La plupart des actions ont reconquis leurs cours d'avant-guerre ; certaines ont même atteint des prix qui n'avaient jamais été faits auparavant. Quant aux obligations, elles sont moins bien tenues.

Cependant la situation favorable dans laquelle se trouvent les populations agricoles n'a pas été sans répercussion sur le marché des obligations de premier ordre, qui a été soutenu par les achats de la moyenne et de la petite épargne. Il est à remarquer que les plus-values obtenues par l'agriculture ont surtout servi, dans certaines régions, au dégrèvement partiel des terres, ce qui a allégé le marché hypothécaire.

Quant aux capitalistes suisses, ils n'ont eu que très peu recours depuis la guerre aux placements faits à l'extérieur, et c'est exceptionnellement seulement que certains d'entre eux, entraînés par leurs sympathies ou attirés par l'espoir de profiter des différences de change, ont souscrit à des emprunts étrangers ou acheté des titres sur les grands marchés d'Europe. Au contraire, l'épargne suisse a vendu, en 1915 et en 1916, une partie de ses titres étrangers, plus particulièrement aux Etats-Unis.

Les disponibilités croissantes du marché ont fait le succès des émissions, qui ont consisté en emprunts fédéraux de mobilisation, de cantons, de villes, d'entreprises industrielles. Elles ont également facilité le rapatriement de valeurs suisses. On évalue à 350 ou 400 millions de francs le montant des titres suisses qui sont ainsi rentrés au pays.

Une abondance monétaire, non pas fictive comme dans nombre de pays étrangers, mais bien saine et bien réelle, a régné en Suisse depuis 1915 ; elle a contribué au raffermissement général de la cote des valeurs mobilières.

Il résulte de toutes ces données que la Suisse n'a pas eu à souffrir de la guerre dans les domaines industriel et financier. Bien au contraire.

La Suisse peut passer ici pour un symbole : le symbole de ce que les neutres ont gagné par la guerre... Et la Suisse, de par sa position géographique, a été le neutre le moins favorisé !

Georges BOURGAREL.

Le Cheptel Français après 3 ans de Guerre

M. Fernand David, ministre de l'Agriculture, avec sa célérité habituelle, vient de faire publier les résultats du recensement du cheptel national au 1^{er} juillet dernier.

Il est intéressant de rapprocher les chiffres d'ensemble à cette date, de ceux aux 31 décembre 1916, 1915, 1914 et 1913 ; ils nous permettent ainsi de juger

l'importance des diminutions que la guerre a imposées à chacune des espèces de nos animaux de ferme.

En voici le tableau comparatif :

*Animaux de ferme existant en France
au 31 décembre des années suivantes :*

Espèces	1913	1914	1915	1916	1 ^{er} juillet 1917
	(En milliers de têtes)				
Chevalline.....	3.222	2.205	2.209	2.246	2.283
Mulassière.....	188	152	145	148	150
Asine.....	356	337	323	327	325
Bovine.....	14.788	12.668	12.520	12.342	12.443
Ovine.....	16.131	14.038	12.262	10.845	10.587
Porcine.....	7.036	5.926	4.910	4.362	4.200
Caprine.....	1.435	1.317	1.231	1.177	»

Le recensement au 1^{er} juillet 1917 présente sur celui au 31 décembre 1916 les variations suivantes : chevaux, + 37.000 ; mulets, + 2.000 ; ânes, — 2.000 ; bœufs, + 101.000 ; moutons, — 258.000 ; porcs, — 162.000.

Les mesures restrictives de la consommation de la viande de boucherie, auront eu une heureuse répercussion sur l'espèce bovine ; malheureusement, nos troupeaux d'ovins et de porcins ont encore diminué dans de fortes proportions. Au 1^{er} juillet 1917, l'espèce porcine perdait 2.836.000 têtes, ou 40,3 % par rapport à fin 1913, et l'espèce ovine 5.544.000 têtes, ou 34,3 %.

La situation est des plus sérieuses ; cependant nous pouvons espérer que le recensement du 31 décembre prochain permettra de constater une amélioration sur ces deux espèces, car, grâce aux mesures gouvernementales, les élèves de moins d'un an pour les moutons, et de moins de six mois pour les porcs n'ont pas été abattus ; ils présentent même une augmentation sensible sur le 31 décembre 1916. L'abatage pour les besoins de la boucherie a seulement porté sur les animaux adultes. Le tableau suivant nous en fournit la constatation :

	31 déc. 1916	1 ^{er} juil. 1917	Diffé.
(En milliers de têtes)			
<i>Espèce bovine</i>			
Taureaux, bœufs, vaches....	7.733	7.748	+ 15
Elèves d'un an et au-dessus..	2.659	2.678	+ 19
Elèves de moins d'un an....	1.950	2.017	+ 67
Total.....	12.342	12.443	+ 101
<i>Espèce ovine</i>			
Béliers, brebis, moutons....	8.190	7.792	- 398
Elèves de moins d'un an....	2.655	2.795	+ 140
Total.....	10.845	10.587	- 258
<i>Espèce porcine</i>			
Animaux reproducteurs....	666	654	- 12
Animaux de plus de 6 mois..	1.594	1.301	- 293
Elèves de moins de 6 mois..	2.102	2.245	+ 143
Total.....	4.362	4.200	- 162

Pour améliorer cette situation, il est de toute nécessité que le gouvernement continue à prendre d'énergiques mesures contre l'abatage des agneaux et des porcelets, et surtout qu'il exerce des sanctions contre ceux qui enfreindraient ces sages et indispensables dispositions.

En ce qui concerne la répartition des animaux de ferme au 1^{er} juillet 1917, voici pour chaque espèce les cinq départements qui détiennent la plus forte quantité de têtes :

Espèce chevaline : Finistère, 103.500 ; Côtes-du-Nord, 93.900 ; Mayenne, 72.200 ; Manche, 71.800 ; Ille-et-Vilaine, 67.400. *Espèce mulassière* : Drôme, 10.300 ; Landes, 9.710 ; Vaucluse, 9.580 ; Gard, 8.980 ; Basses-Alpes, 8.320. *Espèce asine* : Dordogne, 19.190 ; Cher, 14.200 ; Vienne, 13.980 ; Nièvre, 13.800 ; Corse, 13.000. *Espèce bovine* : Vendée, 384.930 ; Finistère, 382.400 ; Ille-et-Vilaine, 347.400 ; Saône-et-Loire,

346.220; Côtes-du-Nord, 345.360. *Espèce ovine*: Aveyron, 443.500; Eure-et-Loir, 312.500; Seine-et-Marne, 289.400; Tarn, 288.000; Basses-Pyrénées, 276.600. *Espèce porcine*: Côtes-du-Nord, 171.000; Corrèze, 147.050; Haute-Vienne, 120.360; Aveyron, 117.800; Saône-et-Loire, 115.690.

R. M.

Compagnie des Messageries Maritimes

Le bilan de l'année 1916 accuse, par rapport à celui de l'année précédente, une diminution de 16.591.413 fr. 49, sur la valeur, au prix de revient, de la flotte en service.

On sait que la flotte de la *Compagnie des Messageries Maritimes* est divisée, pour l'application de la Convention du 11 juillet 1911, en deux groupes distincts, comprenant, l'un les navires affectés aux lignes postales construits antérieurement à 1912, ou flotte contractuelle ancienne, et les navires des lignes libres, ou flotte du Domaine privé; l'autre, les navires postaux mis en service après 1912, ou flotte contractuelle nouvelle.

La diminution constatée porte en totalité sur le premier groupe. Cinq des paquebots qui en faisaient partie ne figurent plus sur la liste de cette flotte. Quatre ont été victimes de l'ennemi, ce sont: la *Ville-de-La-Ciotat*, torpillé le 24 décembre 1915; la *Memphis*, torpillé le 16 février 1916; le *Portugal*, torpillé le 30 mars suivant, et enfin le *Karnak*, torpillé le 27 novembre. Quant au cinquième, le *Mpanjaka*, arrivé à fin de carrière, il a été vendu le 22 février 1916. Comme conséquence de leur radiation, il a été retranché de l'inventaire la valeur pour laquelle ils étaient entrés en écritures, soit 20.509.645 fr. 38.

La valeur du Matériel Naval Contractuel ancien et libre ressort ainsi, au 30 novembre 1916, à 168 millions 241.399 fr. 78. A l'inverse, le Matériel Naval Contractuel nouveau est passé de 40.944.821 francs 39 à 44.806.701 fr. 08, par suite des versements effectués dans le courant de l'exercice pour les unités qui le composent.

Pour la première fois, figure aux comptes du Domaine Contractuel une somme afférente au Matériel Naval auxiliaire (207.277 fr. 14). Il s'agit de remorqueurs acquis dans les conditions prévues à la Convention, en vue d'apporter leur concours aux mouvements des navires contractuels dans les ports où la Compagnie exécute des voyages prescrits.

Depuis la fin de l'exercice, la liste des navires dont la Société a à déplorer la perte s'est considérablement allongée et sa flotte se trouve amoindrie de onze navires, dont huit appartenaient au Domaine Contractuel et trois au Domaine privé. Le *Karnak*, déjà cité, qui venait de quitter Marseille pour Salonique, a été torpillé en Méditerranée, le 27 novembre. L'explosion de la torpille a occasionné la mort de quatorze membres du personnel du navire.

Quelques jours plus tard, le 11 décembre, le *Magellan*, qui revenait de Chine, a été torpillé en Méditerranée et coulé. Ce nouvel acte de piraterie a causé, lui aussi, la mort d'un certain nombre de personnes. Le 17 février, une des plus belles et des plus récentes unités, l'*Athos*, qui rentrait également de Chine, était attaqué en Méditerranée et coulé en 14 minutes. Des actes de dévouement et d'héroïsme furent accomplis, à l'envi, par les passagers et le personnel du navire. Une croix de chevalier de la Légion d'honneur, quinze croix de guerre et trente-six médailles de sauvetage et témoignages officiels de satisfaction attestent de la brillante conduite de l'état-major et de l'équipage pendant et après le sinistre.

Dans le courant du mois d'avril dernier, trois

autres navires ont été frappés à leur tour: l'*Ernest-Simon*, le *Gange* et le *Sontay*.

Tous ces torpillages ont, malheureusement, fait trop de victimes, et la disparition de ces huit navires représente une diminution sensible du tonnage de la flotte contractuelle.

Au cours de l'année 1916, la Compagnie a donné en location pour soixante-dix ans, à une Société spécialement constituée à cet effet, la « Société Provençale de Constructions navales », ses ateliers de La Ciotat. L'entente intervenue entre cette Société et la Compagnie lui donne entière satisfaction. L'esprit de dévouement dont son personnel ouvrier n'a cessé de se montrer animé à son égard pendant plus de soixante ans, lui commandait de ne pas le sacrifier dans la création d'une nouvelle organisation. Par cette entente, les intérêts de la population ouvrière de La Ciotat sont sauvegardés. En outre, les gros travaux et les réparations d'entretien à accomplir sur ses navires seront toujours exécutés par priorité sur les travaux qui pourront être confiés à cette Société. Il en sera de même de toutes les constructions que la Compagnie commandera à la Société Provençale de Constructions navales.

Par application d'une mesure de prudence, une somme de 9.739.344 fr. 05, qui figure à l'actif, figure également, au passif, au compte Fonds d'amortissement des immeubles et de l'outillage de La Ciotat. Le rapprochement de la situation à la fin de l'année 1916 et de la situation précédente fait ressortir une différence en plus de 74.623 fr. 06. La différence est, en réalité, de 265.315 fr. 11.

L'écart entre ces deux chiffres provient de ce que, désormais, à raison de la location des ateliers de La Ciotat à la Société Provençale de Constructions navales, il est devenu nécessaire de faire figurer à un poste spécial l'outillage de l'atelier de La Joliette, dont les éléments étaient jusqu'alors réunis à ceux de La Ciotat. En 1915, La Joliette représentait une valeur de 190.692 fr. 05 qui, ajoutée à l'écart de 74.623 fr. 06 signalé plus haut, fournit exactement la somme de 265.315 fr. 11.

Le chapitre, Travaux en cours d'exécution pour le matériel naval, n'a absorbé pendant l'exercice 1916 que 480.053 fr. 77, contre 1.573.436 fr. 10 en 1915, soit une diminution considérable de 1 million 093.382 fr. 33.

Les immeubles et établissements comprenaient dans les écritures de 1915 pour 8.627.300 fr. 70. En 1916, ils ne comptent que pour 8.567.951 fr. 75 et font ressortir une différence en moins de 5.348 fr. 95. L'immeuble en construction à Paris ne sera vraisemblablement achevé qu'au cours de la présente année.

Le compte mobilier et matériel des agences représente le chiffre de 404.834 francs, en diminution de 54.193 fr. 16 sur l'exercice précédent.

Le compte approvisionnements représente une somme de 7.441.395 fr. 77, inférieure de 1 million 484.511 fr. 22 aux existants à la date du 30 novembre 1915.

Les comptes débiteurs de l'Etat. Ce poste, ouvert pour la première fois en 1914 avec 7.365.997 fr. 37, passé l'année suivante à 33.210.112 fr. 08, figure au bilan du dernier exercice pour 37.083.423 fr. 42, en augmentation de 3.873.311 fr. 34.

Les valeurs de caisse et de portefeuille accusent une augmentation de 7.133.815 fr. 03 sur le chiffre de l'année précédente.

Débiteurs divers. Les chiffres inscrits à ce chapitre vont croissant rapidement depuis trois ans. Les comptes qui le composent sont au nombre de trois par l'effet de la mise en vigueur de la convention de 1911: 1° comptes divers avec l'Etat; 2° comptes divers proprement dits; 3° les comptes d'ordre.

Les premiers, qui s'élèvent de 9.844.311 fr. 34 à 20.258.851 fr. 79, représentent soit des dépenses dont

la Compagnie doit être remboursée par l'Etat, soit des sommes qui lui sont réclamées en vertu des dispositions de la convention, mais dont le recouvrement ne représente aucune incertitude. Les débiteurs effectifs passent de 6.501.184 fr. 21 à 26 millions 274.604 fr. 57. Les comptes d'ordre passent de 26.246.558 fr. 79 à 43.116.232 fr. 96. Cet écart considérable tient de la différence entre les indemnités que la Compagnie a demandées à l'Etat pour les navires perdus à la suite de faits de guerre et celles dont elle a obtenu le versement le 30 novembre 1916.

Les recettes d'exploitation du domaine privé de la Compagnie, pendant les douze mois (produits des navires libres et des immeubles, voyages libres, lignes coloniales, navires utilisés par la marine ou navires affrétés), se sont élevées à 34.071.291 fr. 84, contre 26.151.745 fr. 30 pour l'exercice 1915.

Les dépenses et imputations à la charge de l'exploitation correspondant ont été de 21 millions 600.880 fr. 60.

Les recettes de l'exploitation des navires du domaine contractuel, pendant la même période, ont été de 88.789.219 fr. 21, contre 71.699.086 fr. 24 pour l'exercice 1915.

Le bilan fait ressortir à ce compte une balance de bénéfices de 12.431.356 fr. 75, dont la plus grande partie, 10.811.356 fr. 75, a été procurée par l'exploitation de la flotte privée.

Quoique les résultats de l'exercice 1916 aient été satisfaisants dans leur ensemble, le Conseil n'a pas cru devoir proposer cette année encore aucun dividende; mais d'attribuer au fonds de réserve pour reconstitution de la flotte à la suite des événements de guerre, une somme de 6.257.772 fr. 70.

La situation actuelle impose à la Compagnie une politique de prudence. Le cinquième de sa flotte a disparu du fait de la guerre sous-marine. Il est malheureusement à craindre que d'autres navires ne soient à leur tour frappés par les torpilles ou atteints par les mines; il lui faut prévoir cette éventualité. Les sommes qui lui sont versées par l'Etat à titre d'indemnité sont insuffisantes pour lui permettre de remplacer en nombre et en tonnage les navires perdus. Cependant, elle doit préparer l'avenir. Ses efforts tendent, non seulement à reconstituer sa flotte, mais encore à accroître dans la mesure du possible son actif par l'incorporation d'unités nouvelles, de manière qu'au lendemain de la guerre la *Compagnie des Messageries Maritimes* soit en mesure de participer avec avantage à la lutte économique qui se livrera sur le marché mondial.

F. MODAU.

INFORMATIONS DIVERSES

FRANCE

Les avances de la Banque de France à l'Etat. — Réuni extraordinairement le 4 octobre, le Sénat, après un court exposé du rapporteur général de la Commission des finances et quelques mots de remerciements de M. Klotz, ministre des finances, à l'adresse de la Haute Assemblée, a voté sans débat le projet de loi autorisant la *Banque de France* à faire de nouvelles avances au Trésor.

C'est ainsi que depuis jeudi dernier 4 octobre, le montant des avances que peut consentir la *Banque de France* à l'Etat est passé de 12 à 15 milliards. Au bilan du même jour, elles s'élevaient à 11 milliards 900 millions.

En outre, du rapport de M. Louis Marin, sur ledit projet de loi, il ressort que le chiffre des émissions des billets de banque de la *Banque* a été suc-

cessivement élevé dans les proportions suivantes: Loi du 29 décembre 1911.....Fr. 6.800.000.000
Loi du 5 août 1914..... 12.000.000.000
Décret du 11 mai 1915..... 15.000.000.000
Décret du 15 mars 1916..... 18.000.000.000
Décret du 15 février 1917..... 21.000.000.000
Décret du 10 septembre 1917..... 24.000.000.000

La loi du 5 août 1914 est la dernière qui, depuis le début des hostilités, soit intervenue au sujet des émissions. Son article 1^{er} spécifiait que le montant des émissions dont il s'agit pourrait être élevé par décret rendu en Conseil d'Etat sur la proposition du ministre des Finances.

C'est dans ces conditions que sont intervenus les décrets qui ont suivi ladite loi du 5 août 1914.

Situation hebdomadaire de la BANQUE DE FRANCE

PARIS ET SUCCURSALES	4 oct. 1917	11 oct. 1917
ACTIF		
Encaisse de la Banque		
en Caisse	3.284.118.878	3.285.607.479
à l'Etranger	2.037.108.185	2.037.108.485
Total	5.321.227.063	5.322.715.964
Argent	259.782.473	259.043.373
	5.581.009.536	5.581.759.337
Disponibilité à l'étranger	761.963.508	769.149.607
Effets échus hier à recevoir à ce jour	2.660.114	7.250.593
Portefeuille Paris	285.583.427	256.846.198
Effets Paris	1.745.293	1.442.104
Effets du Trésor	223.461	300.753
Portefeuilles des succursales	440.768.021	333.515.849
Paris	518.048.404	516.785.313
Succursales	643.605.546	642.826.233
Paris	12.874.000	12.874.000
Avances sur lingots à Paris		
dans les succurs.	578.439.406	573.518.954
à Paris	518.645.248	541.008.974
Avances sur titres dans les succurs.	200.000.000	200.000.000
Avances à l'Etat (Loi de 1914)	11.900.000.000	11.500.000.000
Avances temporaires au Trésor public	4.000	400
Bons du Trésor français escomptés pour avances de l'Etat aux Gouvernements étrangers	3.005.000.000	3.055.000.000
Rentes de la Réserve	10.000.000	10.000.000
Rentes de la Réserve (ex-banques)	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles	400.075.602	100.075.602
Rentes immobilisées	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales	42.234.448	42.235.208
Depenses d'administration de la Banque et des succursales	16.912.371	18.162.353
Emploi de la réserve spéciale	8.407.137	8.407.137
Divers	503.803.064	650.655.733
Total	25.238.980.101	25.318.703.103
PASSIF		
Capital de la Banque	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en additions au capital	8.450.697	8.450.697
Réserves	10.000.000	10.000.000
Loi du 17 mai 1834	2.980.750	2.980.750
Ex-banques département.	9.125.000	9.125.000
Loi du 9 juin 1857	4.000.000	4.000.000
Réserve immobilière de la Banque	8.407.444	8.407.444
Réserve spéciale	21.420.038.550	21.607.953.420
Billets en circulation	63.521.633	44.833.710
Arrerages de valeurs déposées	3.004.088	2.965.045
Billets à ordre et récépissés	27.268.916	25.315.363
Comptes courants de Paris	1.744.589.441	1.706.869.149
Comptes courants dans les succursales	1.155.123.200	1.114.826.425
Dividendes à payer	5.098.151	4.969.761
Escompte et intérêts divers	56.395.428	59.914.962
Réescompte du dernier semestre	23.177.053	23.177.053
Divers	510.299.736	512.414.321
Total	25.238.980.101	25.318.703.103

Comparaison avec les années précédentes

	16 oct. 1913	30 juillet 1914	14 oct. 1915	12 oct. 1916	11 oct. 1917
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation	5.780.6	6.683.2	13.752.1	17.028.9	21.608.0
Encaisse or	3.465.7	4.141.3	4.647.4	4.856.5	5.322.7
argent	632.8	625.3	363.2	332.3	259.0
Portefeuille	1.460.6	2.444.2	2.217.8	1.815.9	1.759.0
Avances aux partic.	734.9	743.8	582.1	1.180.2	1.127.4
à l'Etat	200.0	200.0	7.100.0	8.800.0	12.100.0
Compt. cour. Trésor	263.1	382.6	59.4	48.3	25.3
partic.	482.2	947.6	2.611.7	2.345.8	2.821.7
Taux d'escompte	4 0/0	4 1/2 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0

Bons de la Défense Nationale. — Tout Français a, dans les circonstances actuelles, le devoir absolu d'économiser et de mettre ses économies au service

de la Nation. Les Bons de la Défense Nationale lui en donnent le moyen ; ils n'immobilisent les capitaux engagés que pour peu de temps et rapportent un intérêt très avantageux.

Voici à quels prix on peut les obtenir :

Montant des Bons	Prix net des Bons de la Défense nationale (Intérêt déduit)		
	3 mois	6 mois	1 an
100	99 »	97 50	95 »
500	495 »	487 50	475 »
1.000	990 »	975 »	950 »
10.000	9.900 »	9.750 »	9.500 »
50.000	49.500 »	48.750 »	47.500 »
100.000	99.000 »	97.500 »	95.000 »

On trouve les Bons de la Défense nationale partout : agents du Trésor, percepteurs, bureaux de poste, agents de change, Banque de France et ses succursales, Sociétés de crédit et leurs succursales, dans toutes les banques et chez les notaires.

Notre production houillère. — La statistique suivante, que nous fournit l'Administration des Mines, nous apporte quelque réconfort sur l'état de notre production houillère :

Production mensuelle des houillères françaises	1916		1917	
	Tonnes		Tonnes	
Janvier	1.641.399	2.011.377		
Février	1.689.566	1.903.179		
Mars	1.879.527	2.367.090		
Avril	1.710.394	2.181.172		
Mai	1.904.478	2.206.950		
Juin	1.751.180	2.345.251		
Production du 1 ^{er} semestre ..	10.626.544	13.105.019		

D'autre part, la production, pendant le mois de juillet dernier, présente une nouvelle augmentation, comparée avec celle du mois précédent, puisqu'elle atteint 2.410.039 tonnes et constitue ainsi un record. La production de juillet 1916 s'établissait à 1.771.769 tonnes, soit, pour les sept premiers mois de 1916 et 1917, respectivement 12.398.313 tonnes et 15.515.058 tonnes.

L'Echo des Mines et de la Métallurgie fait suivre ce tableau des considérations suivantes : Si nous admettons pour les cinq derniers mois de l'année une moyenne de 2,5 millions de tonnes, la production totale de 1917 atteindrait le chiffre de 28 millions, contre 20 millions seulement en 1916.

Malgré sa douloureuse amputation par les Barbares et le voisinage de la ligne de feu, c'est encore le bassin du Pas-de-Calais qui fournit presque la moitié (40 %) de cette production. On n'admira jamais assez la vaillance des ingénieurs et des mineurs qui travaillent ainsi, les uns sous le bombardement et les autres pas très loin, pour satisfaire les besoins du pays et des usines de guerre. Toutes les populations minières de Béthune, Nœux, Marles ou Bruay sont constamment sur le qui-vive et l'on porte le masque contre les gaz jusqu'à Bruay. Les fosses de Liévin sont délivrées, mais les puits sont noyés et on ne reconnaît l'emplacement des carreaux de mine que par un indescriptible amas de ferraille qui se trouve du reste encore à portée des canons ennemis. Nos alliés encerclent Lens, la capitale du Pays noir, qui ne tardera sans doute pas à tomber dans leurs mains, mais on est fixé depuis longtemps sur le sort des belles installations de la Compagnie des Mines de Lens qui ont été détruites de fond en comble.

Voici la comparaison de la production des trois

principaux bassins houillers qui concourent actuellement à l'approvisionnement du pays :

	Production des sept premiers mois	
	1916	1917
Bassin du Pas-de-Calais	4.744.652	6.030.311
— de la Loire	2.107.979	2.507.443
— du Gard	1.292.130	1.722.423

On voit que, dans la Loire, l'augmentation d'une année à l'autre est de 28 %, et dans le Gard de 33 %. Un tel écart peut surprendre, mais il s'explique quand on songe à l'exploitation difficile des couches épaisses du bassin de la Loire, qui exigent des précautions spéciales pour le boisage et le remblayage et une main-d'œuvre très exercée.

Un gros effort est réalisé également dans les autres exploitations du Tarn, de l'Aveyron, de la Saône-et-Loire, etc.

GRANDE-BRETAGNE

Bilan de la Banque d'Angleterre. — Le bilan de la Banque d'Angleterre, pour la semaine finissant le 3 octobre, s'établit comme suit :

Département d'émission		Liv. sterl.
Billets émis		71.846.000
Dette de l'Etat		41.045.100
Autres garanties		7.484.900
Or monnayé et en lingots		53.396.000
		<u>71.846.000</u>
Département de Banque		
Capital social		14.552.000
Dépôts publics (y compris les comptes du Trésor, des Caisses d'Epargne, des agents de la Dette nationale, etc.)		42.512.000
Dépôts divers		128.745.000
Traites à sept jours et diverses		46.000
Solde en excédent		3.631.000
		<u>189.456.000</u>
Garanties en valeurs d'Etat		58.735.000
Autres garanties		98.372.000
Billets en réserve		30.018.000
Or et argent monnayé en réserve		2.331.000
		<u>189.456.000</u>

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de livres sterling)

Dates	Or monnayé et lingots	Circulation	Dépôts	Portefeuille avances et effets public*	Réserve	Rapport de la réserve aux engagements*	Taux de l'escompte
6 août 1914	27.622	36.105	68.249	76.393	9.967	20 40	6 %
15 août 1917	53.636	40.045	172.469	158.517	32.041	18 57	5 %
22 —	54.152	39.939	171.945	157.372	32.669	19 »	»
29 —	54.304	40.407	177.620	163.398	32.347	18 21	»
5 sept.	54.289	40.670	169.459	155.533	32.069	18 98	»
12 —	54.285	40.534	163.936	149.927	32.151	19 61	»
19 —	54.724	40.664	169.001	154.607	32.408	19 17	»
26 —	55.096	41.179	165.988	151.783	32.235	19 50	»
3 oct.	55.727	41.828	171.257	157.107	32.349	18 88	»

Le resserrement du blocus. — Commentant la nouvelle législation britannique relative au blocus, le *Daily Telegraph* dit que la décision prise signifie que les portes de la Grande-Bretagne sur la mer du Nord seront fermées et verrouillées. De petites quantités seulement de marchandises munies d'une autorisation d'exportation parviendront par la chaudière aux voisins de l'Allemagne, et uniquement comme le permettra la Grande-Bretagne. Celle-ci ne peut pas admettre que les neutres du Nord de l'Europe, quelle que soit la pression exercée sur

eux par l'ennemi, puissent émauser l'arme du blocus, ce qui signifierait le prolongement indéfini de la guerre.

« La nouvelle mesure ne nous permet pas d'espérer que l'Allemagne sera affamée demain, mais du moins qu'elle sera privée de produits dont elle a grand besoin. Nous lutterons jusqu'à ce que l'Allemagne admette sa défaite. Nous regrettons que les pays adjacents doivent souffrir de cette lutte. Leurs gouvernements se sont efforcés, avec plus ou moins d'honnêteté, de maintenir leur neutralité, mais on ne peut pas dire la même chose de ces commerçants neutres qui n'ont pas été surveillés assez strictement et qui doivent se demander si l'Allemagne leur eût témoigné la même déférence que nous si elle avait eu la maîtrise des mers.

« Notre sympathie pour les neutres est d'ailleurs subordonnée à celle que nous éprouvons pour les populations des régions envahies qui meurent presque de faim. Tous les pays alliés sont d'avis que tous les désagréments dont pourraient souffrir les neutres ne sont pas une raison suffisante pour laisser des alliés mourir de faim en permettant à l'Allemagne de prolonger la guerre. »

RUSSIE

Bilan de la Banque de l'Etat de Russie. — Le dernier bilan de la Banque de l'Etat de Russie, arrêté au 16/29 septembre 1917, se compare ainsi avec le précédent :

	8/21 sept.	16/29 sept.	Com- paraison
	1917	1917	
	(Millions de roubles)		
Actif :			
Or (lingots, monnaies et bons de l'administr. des Mines) ..	1.295	1.295	»
Or à l'étranger	2.309	2.309	»
Billon d'argent et de cuivre ..	133	146	+ 13
Effets escomptés	314	338	+ 24
Bons du Trésor à court terme	13.091	13.395	+ 304
Crédit pour achats de marchandises pour les besoins de l'Etat	691	829	+ 138
Prêts sur titres	1.493	1.527	+ 34
— sur marchandises	55	57	+ 2
— aux institutions de crédit populaire	73	75	+ 2
— agricoles	21	20	- 1
— industriels	10	10	»
— aux Monts de Piété	20	20	»
Effets protestés	1	1	»
Titres appartenant à la Banque	238	213	- 25
Compte Emprunt de la Liberté ..	»	»	»
Divers	198	205	+ 7
Solde du compte des succurs. ..	1.351	1.013	- 338
Total	21.293	21.453	+ 160
Passif			
Billets de banque émis, sauf ceux en caisse de la Banque (1)	15.850	15.887	+ 37
Capital	55	55	»
Dépôts	28	33	+ 5
Comptes courants du Trésor ..	220	212	- 8
— spéciaux et consignations	650	662	+ 12
— courants des particul. ..	2.519	2.627	+ 108
Mandats non acquittés	70	80	+ 10
Intérêts sur les opérations de l'exercice	768	778	+ 10
Sommes transitoires et divers ..	1.133	1.119	- 14
Total	21.293	21.453	+ 160

(1) Les billets en caisse s'élevaient, au 8/21 septembre, à 129.574.000 roubles, et au 16/29 septembre à 124.047.000 roubles.

Les événements de Russie. — Kerensky, qui se trouvait, ainsi que nous l'avons dit, au milieu des troupes au grand quartier général de Mohilew, est

revenu à Petrograd le jeudi 27 septembre, pour assister à la conférence diplomatique qui devait ouvrir à cette date. Cette conférence s'est ouverte en présence de 1.200 délégués de toutes les parties de la Russie.

La première séance fut déclarée ouverte par M. Tchaidze, président du Comité central exécutif du Soviet, qui prononça le discours d'inauguration. Il expliqua les motifs de la convocation de la conférence, notamment la situation extrêmement grave du pays, la nécessité extrême de la constitution d'un pouvoir révolutionnaire responsable devant tous les éléments sur lesquels il pourrait s'appuyer.

La conférence démocratique se présentait surtout comme une manœuvre dangereuse contre le gouvernement provisoire. Mais Kerensky et ses collègues y ont obtenu, au contraire, un très grand succès, malgré l'obstruction d'un petit groupe de maximalistes qui voulait les empêcher de parler. Et dès les premières séances, on pouvait être convaincu que le chef actuel du gouvernement serait chargé de former le cabinet de coalition qui constituait le but de la conférence.

Pendant plusieurs séances, les discours les plus inverses furent prononcés par les membres des différents groupes. Kerensky et ses amis parvinrent, le 2 octobre, à faire accepter par l'assemblée un vote en faveur d'un cabinet de coalition avec la participation des éléments bourgeois. Le lendemain, une motion contraire fut décidée. De sorte qu'à l'heure actuelle, après la dissolution de la conférence, cette question n'est pas encore définitivement réglée.

La plus grande innovation décidée par les délégués consiste certainement en la création d'un « Avant Parlement », résolution qui fut adoptée à la forte majorité de 839 voix contre 106 le jeudi 4 octobre. M. Tseretelli a lu à ce sujet un rapport indiquant les principes communs pouvant être admis par la grande majorité de la conférence et a proposé la motion suivante :

« Il est indispensable de constituer un fort pouvoir révolutionnaire qui observe le programme de la conférence de Moscou du 27 août. Préalablement à la convocation de l'Assemblée constituante, on pourra établir la responsabilité du gouvernement devant un organe représentatif qui reflète la volonté nationale. Il s'agit de former dans le sein de la conférence démocratique un organe permanent qui ait la mission de contribuer à l'organisation du pouvoir sur les bases sus-indiquées. Si des éléments bourgeois rentrent dans le sein du gouvernement, il est indispensable de compléter l'organe représentatif par des délégués bourgeois qui seront nécessairement en minorité.

« Le gouvernement sera responsable devant l'organe sus-indiqué. »

La première séance de l'Avant Parlement s'est tenue le 6 octobre dans la soirée. M. Tchaidze en fut élu président.

En définitive, la situation politique intérieure russe reste confuse. Il faut que les chefs de partis comprennent une fois pour toutes qu'une rapide et ferme décision est nécessaire, car l'ancien empire moscovite paraît se désagréger. La Finlande a proclamé la République le 1^{er} octobre ; son exemple pourrait être suivi par d'autres provinces. Il est tout juste temps de réagir pour sauver la Russie et pour le bien de la cause que défendent ses alliés.

Aux dernières nouvelles, nous apprenons que Kerensky, sur la base d'un accord entre les partis démocratiques et bourgeois, a formé ainsi le cabinet de coalition :

M. Kerensky, président du Conseil et généralissime ; M. Konovalef, ministre du Commerce et de l'Industrie, vice-président du Conseil des ministres ; M. Nikitine, ministre de l'Intérieur et des Postes et Télégraphes ; M. Maliantovitch, ministre de la

Justice ; *M. Prokopovitch*, ministre du Ravitaillement ; *M. Avksentief*, ministre de l'Agriculture ; *M. Ovozof*, ministre du Travail ; *M. Terestchenko*, ministre des Affaires étrangères ; *M. Bernatzky*, ministre des Finances ; *M. Salazkine*, ministre de l'Instruction publique ; *M. Kartachef*, ministre des Cultes ; *M. Kischkine*, ministre de l'Assistance publique ; *M. Smirnof*, contrôleur d'Etat ; *M. Tretjakof*, président du Conseil économique près le gouvernement provisoire ; *M. Liverovsky*, ministre des Voies et Communications ; Le général *Verkhovsky*, ministre de la Guerre ; L'amiral *Verderevsky*, ministre de la Marine.

La formation du nouveau Cabinet fait disparaître le Directoire.

La situation financière. — L'Agence Economique et Financière nous apprend que le ministre russe des Finances vient de publier la communication suivante sur les finances de nos alliés :

Les dépenses de l'Etat, du Trésor, celles nécessitées par la mobilisation de l'armée et de la flotte et par leur entretien, ainsi que les dépenses pour les constructions navales, pour le matériel du génie, les services médicaux et sanitaires ont absorbé, à la date du 1^{er} septembre 1917, la somme de 41.392.700.000 roubles, à savoir :

	Milliers de roubles
L'armée.....	30.944.600
La flotte.....	2.057.900
Les allocations militaires aux familles de soldats.....	3.264.100
Construction de chemins de fer militaires.	369.300
Amélioration des services des chemins de fer militaires fonctionnant déjà.....	1.172.700
Construction de wagons et de locomotives.	617.600
Amélioration des ports.....	115.200
Amélioration des voies fluviales et des chaussées.....	79.700
Développement des institutions postales et télégraphiques.....	122.400
Secours aux réfugiés de guerre.....	569.500

A mesure que la lutte mondiale gagnait en intensité, les dépenses militaires augmentaient en proportion. Elles se sont montées en effet :

Au 1 ^{er} janvier 1915..... à roubles	2.546.000.000
— 1916.....	11.920.900.000
— 1917.....	27.187.900.000
Au 1 ^{er} septembre 1917.....	41.392.714.672

La situation actuelle du Trésor, fort empirée par suite de la cherté de vie toujours croissante, lui impose une stricte économie dans les dépenses.

Depuis le début de la guerre, lorsque l'Etat a renoncé aux importantes ressources fournies par la vente des boissons alcooliques, les rentrées des recettes d'Etat ont été assez faibles : 2.898 millions de roubles en 1914 et 2.828 millions en 1915. Ce n'est qu'en 1916 que, par suite de l'introduction d'impôts nouveaux et de l'augmentation des impôts anciens, les recettes ordinaires se sont élevées à un chiffre supérieur, soit 3.975 millions de roubles. Les recettes, pour les trois années de guerre, ont donc été de 9.701 millions de roubles. En y ajoutant les disponibilités du Trésor au moment de la déclaration de la guerre, on obtient un total de recettes de 10.567 millions de roubles. Or, pendant la même période, le total des dépenses s'est élevé à 36.380 millions de roubles, dont 27.188 millions de roubles de dépenses de guerre 9.192 millions d'autres dépenses. Le déficit, de presque 26.000 millions de roubles, augmente de la sorte notre dette publique qui, de 9 milliards, au début de la guerre, s'est élevé à 35 milliards au commencement de 1917 et exige actuellement presque 1.800 millions de roubles d'intérêts annuels.

Depuis la guerre, les emprunts intérieurs, ce-

lui de la Liberté excepté, ont donné jusqu'à présent..... Rb. 7.538.000.000

L'escompte des bons du Trésor à courte échéance au marché libre a produit..... 4.370.000.000

L'émission des obligations du Trésor à 4 %..... 850.000.000

Total..... Rb. 12.758.000.000

Ce chiffre constitue moins du tiers des dépenses pour cette période à couvrir par des opérations de crédit. L'emprunt de la Liberté n'a produit que 2.960 millions de roubles ; ensuite, l'escompte des bons du Trésor à courte échéance, notamment par la Banque de Russie, a fourni 12.251 millions de roubles, mais cette voie pour obtenir des ressources est la moins désirable, car elle exige de vastes émissions de billets de banque, qui font baisser le cours du rouble et augmentent la cherté de la vie.

Quant aux emprunts à l'étranger, ils ont produit seulement 8.062 millions de roubles. L'Angleterre entre dans ce chiffre pour 6.750 millions de roubles. Si la Russie remplit fidèlement ses engagements envers ses alliés, elle pourra compter sur leur appui financier à l'avenir, mais toujours à condition de pratiquer une économie rigoureuse.

ITALIE

Finances italiennes. — D'après une information de Turin, l'Italie a résolu d'une manière satisfaisante les charges financières qui lui incombaient après dix mois de neutralité et vingt-sept mois de guerre. L'Etat a effectué environ 37 milliards de paiements après avoir encaissé plus de 29 milliards de recettes. C'est-à-dire qu'il a fallu seulement recourir à l'aide du Trésor pour une somme d'environ 8 milliards. Il a couvert cette somme aux trois quarts avec les ressources du Trésor. Les 29 milliards encaissés ont été fournis comme suit : 11 milliards d'entrées effectives, 16 milliards de dettes et environ 2 milliards de revenus divers. Par conséquent, les entrées effectives ont couvert plus du tiers de la somme encaissée.

Pur enrayer la spéculation sur le change. — Un décret de la lieutenance générale ordonne que les monnaies italiennes d'argent de deux francs, d'un franc et de cinquante centimes devront être retirées de la circulation pendant la période du 1^{er} novembre au 31 décembre 1917 et remplacées par des billets de papier monnaie.

Cette décision a été inspirée, paraît-il, par la nécessité d'empêcher les manœuvres des spéculateurs. Ceux-ci, profitant des conditions du change italien, réunissaient les monnaies divisionnaires d'argent italiennes pour les fondre et les revendre au prix de l'argent métallique.

ETATS-UNIS

Embargo mondial contre les neutres. — On mande de Washington que le gouvernement des Etats-Unis discute activement avec les Alliés la question d'un embargo mondial contre les neutres. L'objet de ces mesures est de mettre fin aux approvisionnements de l'Allemagne. Le département d'Etat insiste sur le fait que tous les belligérants adopteront la même ligne de conduite, après avoir conclu des

arrangements mutuels, et que la dénonciation de tous les traités de commerce avec les neutres n'est pas improbable.

On sait déjà que les neutres qui s'engageraient à prohiber les exportations à destination de l'Allemagne recevraient des Etats-Unis et des autres belligérants un traitement plus généreux. On estime que la Scandinavie et les Pays-Bas pourraient presque se suffire à eux-mêmes s'ils n'exportaient rien en Allemagne.

Les Etats-Unis ont demandé aux neutres du monde de leur donner des informations précises sur leurs ressources et leurs besoins, ainsi que tous les autres renseignements nécessaires pour arriver à une décision, mais les délais, les équivoques ou l'absence complète de réponses vont provoquer un embargo qui restera en vigueur jusqu'à ce que les Etats-Unis aient la preuve qu'aucun produit américain dont l'exportation est permise aux neutres ne prendra la route de l'Allemagne, en contribuant ainsi à prolonger la guerre.

L'effort financier des Etats-Unis. — Le 5 octobre, les souscriptions pour l'emprunt, dans le seul district de New-York dépassaient 100 millions de dollars. Parlant à Madison (Wisconsin), M. Mac Adoo a déclaré :

« Outre les revenus produits par la taxation, les Etats-Unis devront prélever, pour les besoins de la guerre, au moyen d'une émission de bons, au cours de l'année fiscale, de treize à quatorze milliards de dollars.

« Ce n'est pas une chose aisée, mais notre résolution est ferme, notre courage indomptable et le succès certain. »

M. Mac Adoo, secrétaire d'Etat aux Finances des Etats-Unis, a annoncé qu'une nouvelle avance de 2 millions de dollars a été consentie à la Belgique, portant le total des avances à la Belgique à 55 millions de dollars et le total général des avances aux Alliés à 2.518.400.000 dollars.

La séance de clôture du Congrès américain. — Le 8 octobre, a été tenue la dernière séance du Congrès américain : Chambre des représentants et Sénat réunis, qui clôture la session de cent quatre-vingts jours, la plus importante de l'histoire des Etats-Unis. C'est, en effet, au cours de cette session que l'état de guerre avec l'Allemagne fut déclaré et qu'un total de plus de 21 milliards de dollars (105 milliards de francs) fut voté pour faire face aux dépenses de cette guerre.

De cette somme, 7 milliards (35 milliards de francs) vont aux Alliés comme emprunt et environ 1 milliard doit couvrir les dépenses normales du gouvernement. En outre, le présent Congrès adopta les importantes mesures suivantes : il autorisa le président à réquisitionner pour les besoins de l'Etat tout navire appartenant, en tout ou en partie, à n'importe quels citoyens, corporations de n'importe quelle nation avec qui les Etats-Unis sont ou pourraient être en guerre ; il changea la loi sur les risques de guerre et accorda 45.130.000 dollars (225.650.000 francs) pour assurer les navires et les cargaisons ; il accorda 3 milliards 231.000 millions de dollars (16.155.000.000 de francs) pour les dépenses extraordinaires des établissements navals et militaires ; il vota des lois rigoureuses contre l'espionnage et le commerce avec l'ennemi, etc.

ALLEMAGNE

L'état sanitaire en Allemagne. — Malgré la censure rigoureuse qui empêche la presse allemande de publier des informations susceptibles d'alarmer l'opinion publique, on trouve, dans certains journaux locaux, des articles techniques qui laissent entrevoir la vérité sur la situation sanitaire actuelle de l'empire allemand.

Ainsi, dans la *Bremer Bürger Zeitung* du 14 août dernier, un article donnait le compte rendu

suivant d'une récente réunion du *Comité Central pour les Affections pulmonaires* :

« Au cours de la réunion, — écrit le journal, — le conseiller du ministère, Fr. Kirchner, a dû reconnaître que la mortalité par phthisie pulmonaire avait constamment augmenté pendant la guerre : « Les rapports de différentes « caisses de malades » établissent l'influence de l'alimentation sur l'état sanitaire ; les effets de la mauvaise nourriture sont particulièrement apparents dès qu'on les observe dans l'étroit domaine des affections pulmonaires. »

« La guerre a rendu impossibles la suralimentation et le repos qui constituaient le meilleur des traitements pour les phthisiques. Aujourd'hui, les sanatoriums ne peuvent plus guérir leurs malades : tout leur fait défaut pour cela.

« Du fait de la guerre, le nombre des phthisiques s'est extraordinairement accru ; il s'accroît chaque jour de ceux à qui l'alimentation actuelle enlève la force de résister au mal.

« A la place de la nourriture que nous ne pouvons donner aux phthisiques, il faudrait du moins abréger leur journée de travail, afin d'épargner leurs forces ; des congés plus longs leur feraient grand bien. Il faudrait aussi très sérieusement examiner si l'on ne pourrait donner aux phthisiques la pleine ration de 500 grammes de viande. Cette question est très grave ; nous demandons qu'on ait pitié de ceux qui souffrent de la guerre plus que les gens bien portants. »

Un article de la *Neue Freie Presse*, de Vienne, confirme le fait du mauvais état sanitaire de la population allemande en donnant des renseignements officiels sur la dysenterie qui sévit dans les empires du centre. Voici un extrait de cet article :

« Ce n'est pas seulement en Autriche inférieure, en Bohême, en Moravie et en Hongrie que les cas de dysenterie augmentent. Dans un grand nombre de villes allemandes, l'épidémie est plus forte qu'à Vienne.

« Alors que, dans la semaine du 29 juillet au 4 août, nous avons eu 131 cas de dysenterie dont 47 mortels, il y a eu en Prusse 2.436 cas dont 223 mortels. Berlin figure dans ce tableau avec 106 cas (35 mortels), Cologne avec 299 cas (43 mortels), Dusseldorf avec 449 cas (30 mortels), Postdam avec 134 cas (4 mortels).

« Ces chiffres prouvent que la dysenterie n'est pas un phénomène particulier à notre ville, puisque les agglomérations allemandes, dont on ne peut considérer l'organisation hygiénique comme retardataire, sont plus atteintes que nous. Dans la plupart des cas qui ont pu être étudiés, la dysenterie ne présente pas un caractère contagieux ; elle est presque toujours la conséquence des difficultés alimentaires. »

Les vêtements civils pour l'après-guerre. — Depuis quelques mois, la question du passage de l'état de guerre à l'état de paix est à l'étude dans tous les milieux de l'Allemagne, et à ce propos le *Berliner Tageblatt* du 4 août dernier nous fournit le renseignement suivant :

« L'Office Impérial de l'Habillement se préoccupe de fournir des vêtements civils aux troupes qui seront démobilisées à la conclusion de la paix. Il estime à 20 % de l'effectif en campagne le nombre des hommes qui auront besoin de vêtements nouveaux. Il compte atteindre son objet au moyen de Sociétés pour l'utilisation des vieux vêtements. On a installé jusqu'à ce jour, dans tout l'Empire, 7 « Etablissements centraux de travail », où les vieux vêtements et, en particulier, les vieilles chaussures, sont remis à neuf. Un tiers de ces vêtements est ensuite mis de côté comme réserve. La question de savoir dans quelle mesure l'industrie des succédanés d'étoffes pourra servir à approvisionner, à la conclusion de la paix, les hommes démobilisés, n'est d'ailleurs pas encore résolue.

« L'Office Impérial de l'Habillement a décidé de

remettre un certificat de civisme aux personnes qui livreraient gratuitement, à une « Société pour l'utilisation des vieux vêtements », un vieux costume d'une valeur supérieure à 5 marks. Les donateurs obtiendront également un « bon d'achat ». On prévoit qu'il faudra recourir à d'autres moyens, tels que les collectes à domicile et des « semaines officielles de vieux vêtements ».

Banque Impériale d'Allemagne. — Le bilan de la Banque Impériale d'Allemagne, au 30 septembre 1917, accuse, sur celui du 22 septembre 1917, les variations suivantes :

	22 sept. 1917	30 sept. 1917	Compar.
	(En millions de marks)		
Encaisse or.....	2.404	2.404	»
— argent	108	102	— 6
Billets de l'Empire et bons des Caisses de prêts.....	764	987	+ 223
Portefeuille d'es compte.....	11.266	15.633	+ 4.367
Avances.....	9	9	»
Portefeuille titres.....	185	160	— 15
Circulation.....	9.604	10.205	+ 601
Dépôts.....	5.972	9.541	+ 3.569

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque Impériale d'Allemagne (Millions de marks).

Dates	Encaisse		Billets de l'Empire (1)	Circulation	Comptes courants et dépôts	Portefeuille	Avances	Taux de l'escompte
	Or	Argent						
31 juil. 1914	1.253	275	33	2.909	1.258	2.081	202	5 %
7 août 1917	1.478	118	97	3.897	1.879	3.737	226	6 %
7 août.....	2.403	80	546	8.906	6.740	11.032	10	5
15 —.....	2.403	87	547	8.934	5.080	11.369	14	»
23 —.....	2.403	92	568	8.978	5.875	11.067	8	»
31 —.....	2.403	96	671	9.337	5.891	11.365	10	»
7 sept.....	2.404	101	707	9.433	5.515	11.000	9	»
15 —.....	2.404	105	714	9.475	5.504	10.997	10	»
22 —.....	2.404	108	764	9.604	5.972	11.266	9	»
30 —.....	2.404	102	987	10.205	9.541	15.633	9	»

(1) Depuis le 7 août 1914, les bons des Caisses de prêts (Darlehenskassenscheine) sont compris au bilan avec les billets de l'Empire (Reichskassenscheine).

Le septième emprunt de guerre allemand. — D'après la *Gazette de Francfort*, jusqu'au 4 octobre, c'est-à-dire quinze jours après l'ouverture de la souscription, il n'a été souscrit dans toute l'Allemagne que 1.987 millions de marks.

On comprend alors pourquoi les principaux journaux allemands consacrent une page entière à la réclame suivante :

« Vous n'avez pas besoin d'argent liquide pour souscrire à l'emprunt de guerre ; de grandes facilités et de longs délais sont accordés pour le versement ; comptez ce que vous pouvez gagner pendant les prochains mois et semaines ; déduisez les frais de votre entretien, et voyez ce que vous pouvez prêter à l'Etat. »

En outre, la presse boche publie en bonne place les remarques faites par Guillaume II sur les résultats, proclamés satisfaisants, des souscriptions au septième emprunt de guerre.

L'empereur a dit notamment :
« Le résultat final de l'emprunt formera une part de la réponse du peuple allemand au président Wilson. La capture de Riga et la résistance victorieuse dans les Flandres sont des faits qui ont beaucoup plus de poids que des mots. La patrie donnera sa réponse en souscrivant à l'emprunt de guerre, contribuant ainsi, autant qu'il est en son pouvoir, à la victoire finale. Une fois de plus, j'ai souscrit à l'emprunt autant que cela a été en mon pouvoir.

Une fois de plus, je me suis entièrement placé à la disposition de la patrie qui a besoin de moi. »

Comme on le voit, le battage bat son plein, non seulement en Allemagne, mais encore chez les neutres ; qu'on en juge :

Le gouvernement allemand fait insérer dans les journaux de la Suisse alémanique des réclames voyante pour le septième emprunt de guerre. La *Nouvelle Gazette de Zurich*, dans son numéro du 5 octobre, en contient un échantillon dont la teneur est la suivante :

Allemands à l'étranger !

L'avenir de votre travail dépendra de la force économique de l'Allemagne !

Aidez donc à la consolider en souscrivant au septième emprunt de guerre !

Le grand journal zurichois a cependant la pudeur de publier cet avis dans une page d'annonces. Il n'en est pas de même de plusieurs de ses confrères, et un organe socialiste, le *Grutlianer*, souligne le fait que les réclames concernant le septième emprunt de guerre allemand sont insérées dans certain journaux en première page, dans le texte même ; il fait à ce sujet les remarques suivantes :

« Cette coutume d'insérer des annonces dans le texte a été longuement discutée, il y a quelques semaines, par l'Association de la presse suisse. On prit alors la décision de séparer désormais la publicité de la partie rédactionnelle. D'autant plus grande est donc notre surprise de voir que, lorsqu'il s'agit d'une réclame concernant l'emprunt de guerre allemand, les décisions prises ne comptent plus, alors qu'elles sont encore observées dans le cas des emprunts suisses. Il n'est pas jusqu'au *Winterthurer Tageblatt*, dont la rédaction mena jadis une campagne dans le but de purger le texte des réclames, qui ne semble aujourd'hui avoir tout oublié en faveur du septième emprunt allemand. »

AUTRICHE-HONGRIE

La misère à Vienne. — On annonce de Zurich que la misère, qui se propage si rapidement à Vienne, atteint d'une manière toute spéciale les soldats invalides, et il n'est pas rare de voir ces hommes mendier en uniforme dans les rues ou les maisons. Les allocations des blessés ne s'élèvent guère au-dessus de 20 couronnes par mois, et la presse socialiste, qui signale ces faits scandaleux, dit que si une nouvelle loi n'est pas rapidement votée pour secourir les soldats invalides, Vienne sera bientôt envahie par une armée de malheureux mendiants renvoyés du front.

Le budget autrichien « ad calendas ». — Le 4 octobre, la Commission du budget autrichien s'est réunie pour discuter le budget provisoire. Le rapporteur a conclu, qu'étant donné l'incertitude de la situation politique actuelle, il paraissait indiqué d'ajourner cette discussion.

Convention houillère austro-allemande. — D'après une information publiée dans le *Berliner Tageblatt*, une nouvelle convention houillère a été conclue entre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie. Deux autres l'avaient précédée. Vers le milieu de 1916, il fut entendu que l'Autriche-Hongrie ne livrerait des huiles minérales à l'Allemagne que si celle-ci lui fournissait, par mois, 815.000 tonnes de charbon de Haute-Silésie, dont 595.000 tonnes pour l'Autriche et 220.000 tonnes pour la Hongrie. Ces quantités de charbon ne furent pas livrées, parce que l'Allemagne reprochait à l'Autriche de retenir trop longtemps les wagons.

La circulation sur les voies ferrées autrichiennes ayant été améliorée, on décida, au mois de mars 1917, que l'Autriche-Hongrie, à charge de fournir à l'Allemagne des lignites de Bohême, devrait recevoir 900.000 tonnes par mois de charbon de Haute-

Silésie, dont 600.000 tonnes pour l'Autriche et 300.000 tonnes pour la Hongrie. Cette seconde convention n'a été exécutée par aucune des deux parties.

A la suite de négociations qui ont eu lieu à Berlin, au cours du mois d'août 1917, un troisième accord est intervenu sur les bases suivantes : l'Allemagne doit fournir, par mois, 815.000 tonnes au moins de charbon, dont 525.000 pour l'Autriche et 290.000 pour la Hongrie. Si l'Autriche reçoit les 525.000 tonnes prévues, elle doit, de son côté, livrer à l'Allemagne 300.000 tonnes de lignite par mois au lieu de 700.000 tonnes au moins en temps de paix. Le contingent mensuel minimum de 525.000 tonnes ne sera dépassé que si le nombre des wagons fournis dans le district silésien dépasse 11.000 par jour.

GRÈCE

La Réforme de la Banque Nationale de Grèce. — Les journaux d'Athènes nous apportent le texte du discours que M. Venizelos a prononcé à la séance du 16 août de la Chambre des députés, relativement au rôle fâcheux que la *Banque Nationale de Grèce* a joué dans le fameux emprunt secret conclu en Allemagne par le cabinet Scouloudis en parfait accord avec Constantin :

« De tous les actes commis dans les deux dernières années, aucun, peut-être, ne donne une idée plus exacte de la dégradation où le despotisme a mené le pays. Pas même des mercantis à la veille de la faillite ne se seraient conduits de la façon dont s'est comporté l'Etat grec dans cette affaire. L'emprunt a été conclu pour maintenir une mobilisation criminelle, c'est-à-dire pour retenir sous les drapeaux trois cent mille hommes formant la partie la plus robuste de la population, pendant que leurs familles étaient laissées dans la misère.

« Le prétexte allégué était qu'il fallait défendre le pays contre l'ennemi séculaire. En réalité, comme le prouvent les documents qui vous seront communiqués par le ministre des Affaires étrangères, le gouvernement avait fait savoir aux Bulgares et aux Allemands qu'ils étaient libres de passer la frontière ; et la mobilisation avait pour but véritable de dresser l'armée grecque contre les puissances protectrices de la Grèce.

« L'Allemagne a dit à la Grèce : « Je ne puis vous donner de l'argent en ce moment ; mais je vous ouvre, dans une de mes Banques, un crédit de 80 millions payables après la guerre, ce qui permettra à votre Banque à vous de faire imprimer des billets. Et pour l'honneur que je vous fais de vous apprendre à tirer de l'argent de vous-même, je ne vous prendrai que 6 %, mais comme ma Banque servira 4 % d'intérêts à la vôtre, c'est seulement 2 % qu'il vous en coûtera. »

« Quelle est, en tout cela, la responsabilité de la *Banque Nationale de Grèce* ? Le conseil de la Banque a violé les statuts de celle-ci dans leur lettre et dans leur esprit ; car il a conclu cet emprunt sans l'autorisation ni du Conseil des ministres, ni de la Chambre ; et il a émis des billets qui n'avaient pour couverture qu'un dépôt, si dépôt il y a, de billets de banque d'un Etat belligérant, lesquels avaient déjà perdu 30 % de leur valeur, et qui ont depuis perdu bien davantage.

« La *Banque Nationale* a profité de cette opération si préjudiciable aux intérêts du pays pour obtenir de l'Etat de gros avantages : un million gagné sur l'émission des nouveaux billets, et la prorogation pour vingt ans de son privilège qui expirait en 1920. Je dois exprimer toute l'indignation que je ressens, comme chef du gouvernement, pour les administrateurs de la Banque : en exploitant les circonstances comme elle l'a fait, la Banque s'est conduite d'une façon infâme. Heureusement, elle n'a pas eu le temps de faire voter la prorogation de son privilège.

« La *Banque Nationale* est devenue une excrois-

sance financière qui ne contribue nullement à l'amélioration économique du pays et qui, dans les circonstances critiques, est devenue dangereuse pour l'indépendance nationale. Nous réstrindrions la Banque Nationale au rôle d'une banque d'émission, d'un organisme régulateur de la circulation monétaire, d'un institut financier destiné à épauler et dans une certaine mesure à contrôler les autres banques. Son organisation sera réformée, pour le plus grand bien non seulement de l'Etat, mais des actionnaires de la Banque. »

A la fin de son discours, M. Venizelos a déclaré que la réorganisation de la *Banque Nationale de Grèce* serait confiée à un spécialiste étranger ; les journaux d'Athènes ont annoncé depuis que le gouvernement avait chargé de cette réorganisation M. Sergent, sous-gouverneur de la *Banque de France*, actuellement en mission en Grèce.

Finances grecques. — Le 5 octobre, en soumettant à la Chambre grecque le budget de 1917, le ministre des finances a développé longuement les énormes difficultés qu'il a rencontrées par suite du désordre et du manque de méthode de la comptabilité centrale. Des centaines de millions de crédits ont été alloués par des voies détournées, sans vote de la Chambre et sans le contrôle de la Cour des comptes.

Le ministre a promis de mettre fin à cette situation, voulue par le régime déchu.

L'ensemble des recettes ordinaires et extraordinaires atteint 263 millions de drachmes, contre un ensemble de dépenses de 595 millions de drachmes, soit un déficit de 337 millions, réduit à 190, par suite des prévisions de recettes ordinaires et extraordinaires provenant de la conclusion de l'amortissement des emprunts et de la vente de domaines.

Le ministre a conclu : « Faire un exposé du programme financier serait un byzantinisme, car notre unique préoccupation doit être de fournir à la patrie le moyen de remplir son devoir envers elle-même et ses enfants irrédimes. »

« Nous avons la conviction que nous aurons dans notre effort financier et politique le concours de nos grands alliés ; mais l'amour-propre nous impose d'épuiser en premier toutes les ressources que nous pouvons offrir au pays. Pour cela, le gouvernement recourra à de grands moyens : impôts sur les bénéfices extraordinaires, impôt sur le revenu et emprunts intérieurs.

« Puis accessoirement, l'augmentation de l'impôt sur l'alcool et le tabac exportés. Il existe dans le pays une pléthore de capitaux vers lesquels tendra l'effort fiscal. Nous avons sous les yeux des ruines morales, sociales, politiques, financières, accumulées pendant deux ans par une politique antinationale. »

Revue Commerciale

L'état des cultures. — Le ministère de l'Agriculture fait connaître par la note suivante la situation agricole au 1^{er} novembre 1917.

Le début de septembre a été généralement pluvieux ; mais la plus grande partie du mois a été caractérisée par un temps sec et chaud.

Ces conditions météorologiques ont favorisé surtout les travaux de préparation des semailles. Dans certains départements, les ensemencements de céréales d'automne sont commencés. La moisson a pu se terminer dans de bonnes conditions. Si, dans quelques régions, les battages, pour des causes diverses, se font avec lenteur, dans d'autres, au contraire, ils s'effectuent avec toute l'activité désirable ; ils sont actuellement terminés dans quelques départements.

Les récoltes de céréales sont, dans leur ensemble, déficitaires ; par rapport à l'année 1916, seule l'orge accuse une production totale supérieure.

Le maïs, le sarrasin, dont la coupe est en voie d'exécution, s'annoncent comme devant donner un rendement au-dessus de la moyenne.

Si dans quelques régions les prairies ont souffert quelque peu de la sécheresse, dans leur ensemble l'aspect est satisfaisant.

L'arrachage des pommes de terre se poursuit : rendement variable suivant les endroits et aussi suivant les variétés : tantôt bon, même très bon, tantôt plutôt médiocre.

La production totale que l'on pouvait espérer de ce tubercule sera réduite dans une certaine mesure par suite de l'accentuation des dégâts signalés le mois dernier et dus au développement des maladies cryptogamiques.

On procède aussi à la récolte des haricots ; elle paraît devoir être très satisfaisante dans son ensemble.

Les betteraves ont généralement bon aspect.

Les vendanges sont commencées. Le rendement de la vigne sera très inégal ; bon par endroits, médiocre dans d'autres. Si dans quelques départements la quantité sera réduite, la qualité paraît devoir être bonne, notamment dans certaines parties des régions du Sud et du Sud-Ouest.

La récolte des pommes s'annonce abondante malgré les dégâts causés par la tempête de fin août, principalement dans le Nord-Ouest ; mais dans les départements de cette région les fruits, tombés prématurément, sont utilisés par les distilleries. Dans certaines parties du Sud et du Sud-Est, les olives sont aussi généralement abondantes.

La diminution de la ration de sucre. — Le préfet de la Seine, vu la décision de M. le ministre du Ravitaillement général réduisant la ration mensuelle de sucre à 500 grammes par tête à partir du 1^{er} octobre courant, arrête :

Article 1^{er}. — Les tickets de sucre encartés dans les carnets seront utilisés dans les conditions suivantes :

Pour la consommation d'octobre, on se servira de deux des tickets portant la mention : octobre.

En novembre, le public remettra, pour l'achat du sucre, le troisième ticket d'octobre et le premier de novembre.

En décembre, ce seront les deux autres tickets de novembre qui seront employés.

Art. 2. — Les trois tickets, destinés à la consommation de décembre, sont annulés.

Métaux. — Les stocks visibles d'étain au 31 août dernier atteignaient 21.687 tonnes, contre 19.368 tonnes à la fin du mois précédent et 20.155 tonnes au 31 août 1916.

On annonce que le ministre des Munitions vient de décréter la réquisition du plomb dans tout le Royaume-Uni. En outre, le gouvernement anglais se substituera à tout industriel ou commerçant ayant des contrats de plomb livrable à échéance, sauf en cas d'autorisation spéciale et lorsqu'il s'agira d'exécution de commandes pour la guerre ou la marine.

Ajoutons que l'empire japonais paraît devoir prendre, en ce qui concerne l'industrie métallurgique, une place toujours plus prépondérante. En effet, il ressort des chiffres officiels que de 1907 à 1916, la production annuelle de l'or au Japon a augmenté de 172 % ; celle de l'argent de 98 %, celle du cuivre de 160 %, celle du plomb de 269 %, celle du fer de 194 %, celle du charbon de 66 % et celle du pétrole de 75 %.

Cours des Métaux à Londres
(La tonne de 1.016 kil. 048)

Métaux	7 sept. 1917		14 sept. 1917		21 sept. 1917		28 sept. 1917		5 oct. 1917	
	£	sh. d.	£	sh. d.	£	sh. d.	£	sh. d.	£	sh. d.
Cuivre en barres										
Disponible	120	10 0	120	10 0	120	10 0	110	10 0	110	10 0
A 3 mois	120	0 0	120	0 0	120	0 0	110	0 0	110	0 0
Etain : disponible ..	245	10 0	245	10 0	245	0 0	245	0 0	246	0 0
à 3 mois	244	10 0	244	10 0	242	5 0	242	5 0	243	10 0
Zinc : disponible ..	52	0 0	52	0 0	52	0 0	52	0 0	52	0 0
Plomb étranger : disp.	30	10 0	30	10 0	30	10 0	30	10 0	30	10 0

PETITES NOUVELLES

◆ Tous les souscripteurs de l'Emprunt 5 % 1916 qui n'ont pas encore échangé leurs titres provisoires — quelle qu'en soit la forme — contre les titres définitifs ont intérêt à en effectuer le dépôt dans le plus bref délai possible. Il est rappelé que les certificats provisoires sont reçus à la Caisse Centrale du Trésor (Pavillon de Flore), chez les trésoriers généraux, receveurs des finances et percepteurs de Paris et des départements, ainsi que dans les banques et établissements de crédit.

◆ Le *Crédit Foncier* est ferme à 655 francs. Allure soutenue des obligations foncières et communales. Les obligations 1917 s'obtiennent à 347 francs pour les libérées, à 311 francs pour les non libérées. Un versement de 24 fr. 10 est exigible du 12 au 25 octobre sur les obligations provisoires.

◆ M. Cazalet, administrateur-directeur général de la *Société Marseillaise*, a été nommé vice-président du Conseil d'administration en remplacement de M. le comte Armand, décédé.

◆ Le vendredi 19 octobre 1917, à une heure et demie, il sera procédé, dans une des salles de l'Administration de la Compagnie du *Chemin de fer de Paris à Orléans*, rue de Londres, 8, à Paris, au tirage au sort de :

47.820 obligations de l'Emprunt 3 % ancien, remboursables au pair au compte de l'exercice 1917.

Les obligations sorties au tirage seront remboursées, sous déduction des impôts édictés par les lois des 21 juin 1875 et 26 décembre 1890, à partir du 1^{er} janvier 1918.

Marché Financier

Paris, le 11 octobre 1917.

Bonnes dispositions générales, sauf dans le groupe russe où l'indécision reste la note dominante.

Nos Rentes font bonne contenance ; à noter toutefois un léger tassement de notre 3 % après une avance appréciable. On parle beaucoup moins de l'emprunt dont on ne connaît ni la date ni les modalités.

Valeurs de guerre toujours demandées par la spéculation. Réaction du groupe sucrier après une forte hausse. Groupe de navigation des plus actives, notamment Transatlantique, droit de souscription.

Parmi les derniers cours cotés nous relevons :

Au Parquet. — Au comptant : 3 %, 61,25 ; 5 %, 88,45 ; Banque de France, 5.280 ; Banque de Paris et des Pays-Bas, 1.040 ; Crédit Foncier, 655 ; Crédit Lyonnais, 1.140 ; Compagnie Algérienne, 1.354 ; Actions Est, 795 ; P.-L.-M., 989 ; Orléans, 1.125 ; Midi, 929 ; Nord, 1.318 ; Ouest, 702 ; Métropolitain, 440 ; Nord-Sud, 121 ; Omnibus, 440 ; Voitures à Paris, 390 ; Suez, 4.605 ; Thomson-Houston, 819 ; Boléo, 960 ; Penarroya, 1.400 ; Extérieure, 112,60 ; Russe 5 % 1906, 70,50 ; Serbe 5 % 1913 (Monopoles), 63,75 ; Andalous, 421 ; Saragosse, 450 ; Rio-Tinto, 1.890 ; Briansk, 305 ; Prowodnik, 260 ; Naphte, 333 ; Tréfileries du Havre, 270 ; Montbard-Aulnoye, 500 ; Etablissements Bergougnan, 1.455.

Marché en Banque. — Au comptant : Toula, 844 ; Maltzof, 434 ; Platine, 496 ; Cape Copper, 119,50 ; De Beers ordinaire, 386,50 ; Mount Elliott, 159 ; Spassky, 44,50 ; Bakou, 1.495 ; Utah, 590 ; Spies, 17 ; Chartered, 24 ; East Rand, 13,50 ; Rand Mines, 87 ; Modderfontein B, 221 ; Malacca ordinaire, 150,50 ; Financière des Caoutchoucs, 242.

L'Administrateur-Gérant : GEORGES BOURGAREL.

Paris. — Imprimerie de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart, imp.